



# Assemblée générale

Distr. générale  
5 mars 2021  
Français  
Original : anglais

---

## Soixante-quinzième session

Point 169 de l'ordre du jour

### Financement de l'Opération hybride Union africaine-Nations Unies au Darfour

## Financement de l'Opération hybride Union africaine-Nations Unies au Darfour pour la période du 1<sup>er</sup> janvier au 30 juin 2021

### Note du Secrétaire général

#### I. Introduction

1. La présente note contient une demande d'autorisation d'engagement de dépenses, avec mise en recouvrement, d'un montant total brut de 46 724 300 dollars (montant net : 39 917 600 dollars) aux fins du retrait responsable de l'Opération hybride Union africaine-Nations Unies au Darfour (MINUAD) pour la période du 1<sup>er</sup> janvier au 30 juin 2021, comme expliqué aux sections II et III ci-après.

2. Dans sa résolution [2559 \(2020\)](#) du 22 décembre 2020, le Conseil de sécurité a décidé de mettre fin au mandat de la MINUAD à compter du 31 décembre 2020. Il a prié le Secrétaire général de commencer à réduire les effectifs de la MINUAD le 1<sup>er</sup> janvier 2021 et d'achever avant le 30 juin 2021 le retrait de tous les effectifs militaires et civils de l'Opération, à l'exception des personnes indispensables à sa liquidation. De plus, il a décidé d'autoriser, pour la durée du retrait et de la liquidation de la MINUAD, le maintien d'une unité de garde composée d'effectifs existants de la MINUAD, afin de protéger le personnel, les installations et les biens de l'Opération.

3. Dans la même résolution, le Conseil de sécurité a prié à nouveau le Secrétaire général de poursuivre et d'accélérer la planification et la gestion de la transition, conformément aux politiques, directives et meilleures pratiques établies, afin de faire en sorte que la transition de la MINUAD à la Mission intégrée des Nations Unies pour l'assistance à la transition au Soudan (MINUATS) soit graduelle, échelonnée et efficace. Il a en outre réaffirmé que la MINUAD et la MINUATS devraient poursuivre leur collaboration étroite dans le cadre du mécanisme de coordination mis en place en vue d'arrêter les modalités et le calendrier du transfert des responsabilités concernant les activités pour lesquelles les deux missions avaient des priorités et des objectifs stratégiques communs au Darfour et d'assurer une coordination et une coopération étroites et un échange d'informations et d'analyses, ainsi que de maximiser les synergies, de mobiliser les ressources et d'éviter les chevauchements.



4. De plus, le Conseil de sécurité a demandé à la MINUAD d'établir avec l'équipe de pays des Nations Unies, dans le cadre du processus de transition et de retrait de la MINUAD, les dispositions devant permettre à l'équipe de pays de surveiller les activités résiduelles de la coopération programmatique qui avaient été engagées par la MINUAD en 2020 mais qui n'avaient pas encore été mises en œuvre en raison de la pandémie de maladie à coronavirus (COVID-19), afin d'assurer une transition sans heurt en ce qui concernait l'appui à la consolidation de la paix et le soutien au renforcement des capacités du Gouvernement soudanais au Darfour.

5. Dans son rapport daté du 13 novembre 2020 portant sur le budget de la MINUAD pour l'exercice allant du 1<sup>er</sup> juillet 2020 au 30 juin 2021 (A/75/597), le Secrétaire général a proposé d'allouer à la MINUAD un montant de 474 041 600 dollars, compte tenu du montant de 240 182 900 dollars que l'Assemblée générale avait déjà autorisé pour l'Opération. Le projet de budget était fondé sur le mandat de l'Opération défini dans la résolution 2525 (2020) du Conseil de sécurité et visait à maintenir jusqu'au 31 décembre 2020 les effectifs policiers, militaires et civils de la MINUAD, exception faite de la suppression de neuf postes à la Section des achats.

6. Dans son rapport daté du 8 décembre 2020 portant sur le projet de budget de la MINUAD pour l'exercice allant du 1<sup>er</sup> juillet 2020 au 30 juin 2021 (A/75/633), le Comité consultatif a recommandé à l'Assemblée générale, compte tenu du montant de 240 182 900 dollars qu'elle avait déjà approuvé pour la période allant du 1<sup>er</sup> juillet au 31 décembre 2020 dans sa résolution 74/261 C, d'autoriser le Secrétaire général à engager des dépenses d'un montant maximum de 198 779 900 dollars pour la période de six mois allant du 1<sup>er</sup> janvier au 30 juin 2021 aux fins du fonctionnement de l'Opération, ce qui représentait une réduction de 15 % (ou 35 078 800 dollars) du montant de 233 858 700 dollars demandé pour la période de six mois allant du 1<sup>er</sup> janvier au 30 juin 2021.

7. Dans sa résolution 75/251, l'Assemblée générale a autorisé le Secrétaire général à engager au titre de l'Opération des dépenses d'un montant maximum de 198 779 900 dollars pour la période du 1<sup>er</sup> janvier au 30 juin 2021, compte tenu du montant de 240 182 900 dollars qu'elle avait déjà autorisé pour l'Opération pour la période du 1<sup>er</sup> juillet au 31 décembre 2020 dans sa résolution 74/261 C.

8. Le Secrétaire général propose des modalités de financement de la MINUAD supplémentaires pour la période de six mois allant du 1<sup>er</sup> janvier au 30 juin 2021, l'objectif étant de doter l'Opération de ressources suffisantes pour qu'elle puisse couvrir les dépenses liées à son retrait et à la préparation de sa liquidation, conformément à la décision du Conseil de sécurité.

## II. Mandat et hypothèses budgétaires

### A. Considérations générales

9. Le Conseil de sécurité a établi le mandat de la MINUAD dans sa résolution 1769 (2007). Dans sa résolution la plus récente sur la question [résolution 2559 (2020)], il a décidé de mettre fin au mandat de l'Opération d'ici au 31 décembre 2020. La réduction des effectifs de la MINUAD devait commencer le 1<sup>er</sup> janvier 2021 et le retrait de tous les effectifs militaires et civils de l'Opération, à l'exception des personnes indispensables à sa liquidation, devait être achevé avant le 30 juin 2021. Le Conseil a demandé à la MINUAD de maintenir, pendant les phases de retrait et de liquidation, une unité de garde composée d'effectifs existants de la MINUAD, afin de protéger le personnel, les installations et les biens de l'Opération.

10. Pendant la phase de retrait, l'Opération est dirigée par un responsable ayant le rang de sous-secrétaire général. Les opérations militaires sont dirigées par le commandant adjoint de la force (D-2). La Division de la police est quant à elle dirigée par le chef adjoint de la police (D-1).

## **B. Hypothèses budgétaires**

11. Le montant des ressources demandées pour le semestre considéré a été calculé compte tenu de la décision prise récemment par le Conseil de sécurité dans sa résolution 2559 (2020) de mettre fin au mandat de la MINUAD à compter du 31 décembre 2020 et doit permettre de couvrir les dépenses qui seront engagées dans le cadre de la phase de retrait allant du 1<sup>er</sup> janvier au 30 juin 2021 et des préparatifs de la liquidation de l'Opération, qui se poursuivront au cours de l'exercice suivant (2021/22). Les documents budgétaires correspondants seront présentés à l'Assemblée générale à la deuxième partie de la reprise de sa soixante-quinzième session.

12. Dans sa résolution 2559 (2020), le Conseil de sécurité a prié le Secrétaire général de faire en sorte que la transition entre la MINUAD et la MINUATS soit graduelle, échelonnée et efficace et demandé que les deux Missions poursuivent leur collaboration étroite dans le cadre du mécanisme de coordination mis en place en vue d'arrêter les modalités et le calendrier du transfert des responsabilités concernant les activités pour lesquelles les deux missions avaient des priorités et des objectifs stratégiques communs au Darfour. De plus, il a réaffirmé que les deux missions devraient assurer une coordination et une coopération étroites et un échange d'informations et d'analyses, et maximiser les synergies, mobiliser les ressources et éviter les chevauchements.

13. Au vu de ce qui précède, au cours de la période du 1<sup>er</sup> janvier au 30 juin 2021, la MINUAD ne mènera aucune activité relative aux programmes mais établira, en priorité, avec l'équipe de pays des Nations Unies les dispositions devant permettre à celle-ci de surveiller les activités résiduelles de la coopération programmatique que l'Opération avait engagées en 2020 mais qui n'avaient pas encore été mises en œuvre en raison de la pandémie de COVID-19. Comme suite à la recommandation du Conseil de sécurité, une équipe intégrée a été établie le 7 janvier 2021 pour faciliter le transfert des activités résiduelles de la MINUAD à l'équipe de pays des Nations Unies ainsi que la mise en commun des informations. Ces activités résiduelles permettront d'assurer une transition sans heurt et favoriseront la consolidation de la paix et le renforcement des capacités du Gouvernement soudanais au Darfour. Les ressources demandées pour la phase de retrait allant du 1<sup>er</sup> janvier au 30 juin 2021 seront consacrées à l'achèvement ou au transfert des activités résiduelles, qui s'inscriront dans le cadre de transition proposé à l'échelle du système, qui vise à apporter des solutions durables aux facteurs critiques de conflit pendant que la MINUAD se retire du Darfour.

14. L'équipe intégrée est composée de 13 membres du personnel de la MINUAD (9 fonctionnaires recrutés sur le plan international, 2 recrutés sur le plan national et 2 membres de la police des Nations Unies), qui sont des experts ayant une expérience en matière de communication de l'information sur les projets et la performance, de gestion des projets, de suivi et de publication de l'information financière. Elle s'acquittera de ses tâches sous la direction de la Représentante spéciale adjointe du Secrétaire général pour le Soudan, qui remplit également les fonctions de Coordinatrice résidente et de Coordinatrice de l'action humanitaire des Nations Unies, mais devra tout de même rendre des comptes à la MINUAD. Elle mènera des activités résiduelles dans plusieurs domaines : projets des équipes chargées de la liaison avec les États ; activités de programme essentielles, telles que les projets de

stabilisation des communautés et les projets concernant l'état de droit et la police ; projets menés conjointement par la MINUAD et l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) ; appui à la création d'un centre de gestion des données et informations communes du Soudan.

15. Les membres de l'équipe de pays des Nations Unies, en tant que responsables des programmes, achèveront les activités des équipes chargées de la liaison avec les États qui ont été entamées avant le 31 décembre 2020 et qui concernent les quatre domaines suivants : a) état de droit (police, justice et affaires pénitentiaires) ; b) résilience, moyens de subsistance et solutions durables concernant les populations déplacées et les communautés d'accueil ; c) fourniture immédiate de services aux déplacés ; d) droits humains. L'équipe intégrée continuera d'appuyer les activités de suivi, de contrôle et de communication de l'information une fois que les projets qui ont été lancés en 2020 mais n'ont pas pu être menés à bien en raison de la pandémie de COVID-19 auront été achevés. Ces activités sont jugées déterminantes, si l'on veut prévenir une résurgence du conflit et permettre au Gouvernement, à l'équipe de pays des Nations Unies, aux partenaires de la société civile et aux acteurs de la communauté internationale de préparer comme il convient le retrait de la Mission. En conséquence, les activités des équipes chargées de la liaison avec les États viseront à renforcer les capacités du Gouvernement dans trois domaines : atténuation des risques de protection (à l'appui du Plan national de protection des civils) et des menaces dans le cadre de la stratégie de transition de l'Opération concernant la sécurité ; règlement des conflits intercommunautaires et fonciers, en particulier dans les zones à haut niveau de tension ; questions relatives à la primauté du droit et aux droits humains. Ces activités continueront d'être menées dans les zones où l'on s'efforce de consolider la paix au Darfour septentrional, au Darfour méridional, au Darfour oriental et au Darfour occidental. Des membres de l'équipe de pays des Nations Unies qui sont des partenaires d'exécution de la MINUAD devraient achever la mise en œuvre des projets d'ici le 30 avril 2021 et faire rapport à ce sujet d'ici le 31 mai 2021.

16. En ce qui concerne les activités de programme essentielles, les projets concernant l'état de droit et la police n'ont pas pu être achevés en raison des restrictions liées à la COVID-19 et le seront donc durant la phase de retrait de la MINUAD. Ces projets visent à rétablir l'autorité de l'État dans les zones sensibles du Darfour septentrional et du Darfour central, à contribuer à la stabilité et à prévenir une résurgence du conflit. Ils seront achevés avant le 31 mars 2021 et les rapports correspondants seront soumis le 30 avril 2021 au plus tard. De plus, l'Opération mènera à bien avant le 31 mars 2021 les projets de stabilisation des communautés, qui avaient été lancés avant le 31 décembre 2020, et soumettra les rapports connexes le 30 avril 2021 au plus tard.

17. Dans le même ordre d'idées, l'Opération facilitera l'achèvement d'un projet mené par la FAO, qui vise à prévenir et à atténuer les conflits récurrents entre agriculteurs et éleveurs nomades au Darfour, grâce à la délimitation des routes migratoires et des sites de campement et à la prestation de services de base aux nomades et aux agriculteurs le long de ces routes et des couloirs de migration. Ce projet a été élaboré conjointement par la MINUAD, la FAO et le Ministère soudanais de l'agriculture et des ressources animales, et la délimitation claire des routes migratoires et des sites de campement contribuera à réduire le nombre de cas de destruction de cultures. Le projet est financé par le Fonds d'affectation spéciale de l'ONU pour la paix et le développement et devrait être achevé le 31 mai 2021 au plus tard.

18. Outre les activités de programme essentielles, le Bureau de la neutralisation des explosifs et des munitions de la MINUAD achèvera les activités résiduelles de lutte antimines et transférera les tâches relevant de ce domaine à la MINUATS, à l'équipe

de pays des Nations Unies et aux autorités nationales. La MINUAD a mené des opérations de déminage dans l'ensemble du Darfour et neutralisé tous les restes explosifs de guerre qui avaient été recensés ou signalés dans 44 des 63 localités concernées. Elle a confié la responsabilité de mener des opérations de déminage dans les 19 localités restantes au Centre soudanais de lutte antimines, qui recevra l'appui du programme du Service de la lutte antimines pour le Soudan. Elle a également confié au Centre la responsabilité de mener des évaluations générales des risques d'explosion, de neutraliser les engins non explosés, les munitions dont la durée de vie a expiré et les munitions de petit calibre, de sensibiliser le public aux risques liés aux engins explosifs et de soutenir les victimes et les rescapés d'accidents causés par des restes explosifs de guerre. Le Bureau de la neutralisation des explosifs et des munitions de la MINUAD contribuera au retrait responsable de l'Opération en s'assurant que les bases d'opérations qu'il est prévu de fermer ont été débarrassées des restes explosifs de guerre dont la présence était connue avant que le contrôle de ces bases ne soit transféré aux autorités publiques compétentes, en éliminant les munitions appartenant aux contingents dont la durée de vie a expiré et en éliminant les munitions d'armes légères appartenant aux contingents dont la durée de vie a expiré ou qui ne peuvent être transportées hors du pays pour des raisons de sécurité.

19. L'Opération a continué de travailler en étroite coordination avec la MINUATS, notamment en organisant des réunions hebdomadaires au niveau opérationnel, afin de veiller à ce que son retrait se fasse, dans la mesure du possible, au même rythme que la mise en place progressive des capacités de la Mission. Un cadre commun qui recense les activités prioritaires à transférer de la MINUAD à la MINUATS a été adopté ; il concerne trois grands domaines d'activité : l'appui politique au Soudan dans sa quête d'un règlement durable de la situation ; la consolidation de la paix ; les problèmes de protection. Une plateforme en ligne a été créée pour permettre à la MINUAD de mettre à la disposition de la MINUATS et de l'équipe de pays des Nations Unies des informations concernant ces domaines thématiques. En ce qui concerne le processus politique, la MINUAD et la MINUATS se sont associées pour aider la Commission de paix nationale, à sa demande, à mieux faire connaître l'Accord de paix de Djouba dans le cadre de plusieurs ateliers et d'autres activités de sensibilisation organisés à l'intention de différents secteurs de la population dans les cinq États du Darfour. Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2021, ces activités se poursuivent sous les auspices de la MINUATS.

20. Pour ce qui est de la gestion de l'information, la MINUAD continuera de coordonner le transfert de connaissances à la MINUATS et à l'équipe de pays des Nations Unies, en particulier en ce qui concerne les priorités et les objectifs stratégiques communs au Darfour. Jusqu'à présent, la MINUAD s'est attachée à transférer à l'équipe de pays des Nations Unies les informations concernant l'exécution des activités confiées à plusieurs sections et composantes ; les informations confidentielles seront quant à elles transférées dans le cadre de consultations entre les bureaux des chefs de cabinet de la MINUAD et de la MINUATS. La base de données sur les cas recensés par la composante Droits humains de la MINUAD continuera de relever du Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme, tandis que les documents cartographiques non sensibles élaborés en collaboration avec d'autres composantes de la MINUAD seront partagés avec l'unité de la MINUATS chargée des droits humains et de la protection. En 2020, l'Opération a entamé la cartographie des données des équipes chargées de la liaison avec les États, l'objectif étant de faire en sorte que l'équipe de pays des Nations Unies s'approprie le fruit des travaux de ces équipes. L'équipe intégrée continuera d'appuyer le projet de cartographie des données. Il est prévu que les données sur la mise en place de l'outil global de cartographie des données des équipes chargées de la liaison avec les États hébergé sur Microsoft Power BI, qui sont partagées avec

l'équipe de pays des Nations Unies et la MINUATS, seront également intégrées au centre de gestion des données et des informations communes du Soudan, géré par l'équipe de pays des Nations Unies.

### **Retrait opérationnel de l'Opération hybride Union africaine-Nations Unies au Darfour et préparation de sa liquidation**

21. Au cours du deuxième semestre de 2020, en attendant le rapport spécial de l'Union africaine et de l'ONU (S/2020/202) et une résolution du Conseil de sécurité sur son mandat, l'Opération a poursuivi ses efforts de planification des activités de retrait restantes par l'intermédiaire des mécanismes de l'équipe de planification intégrée, lancé une série d'activités en vue du retrait dans différents domaines, notamment le réalignement des fonctions d'appui à la mission afin de renforcer la préparation au retrait et à la liquidation, et publié des instructions permanentes révisées sur la fermeture de ses camps et de ses bases d'opérations, la remise des locaux, des installations et des terrains et la cession des biens, en s'appuyant sur les enseignements et les meilleures pratiques recensés lors de la fermeture d'autres sites. Elle a continué d'élaborer et d'affiner les plans et mesures à mettre en place pour procéder au retrait et à la liquidation dans les domaines d'activité de l'équipe d'appui à la planification, à savoir le retrait physique, le retrait administratif et la cession des biens. En attendant la résolution du Conseil, le groupe de travail chargé de coordonner le retrait de la MINUAD a repris ses réunions avec des représentants et représentantes de divers départements du Siège, de l'Opération, de la Base de soutien logistique des Nations Unies à Brindisi (Italie) et du Centre de services régional d'Entebbe (Ouganda), en vue d'examiner les progrès réalisés dans la planification et la préparation du retrait et de la liquidation.

22. À la fin du mois de décembre 2020, le groupe de travail s'est mis en rapport avec les comités des États du Darfour central, du Darfour septentrional et du Darfour méridional ; il continue d'assurer le suivi de la performance des différents référents processus participant au retrait physique et recense les mesures qui permettraient d'achever les activités préalables à la fermeture et de transférer le contrôle des bases d'opérations dans les délais prévus dans le plan de retrait.

23. L'Opération a continuellement amélioré le plan de retrait qu'elle a élaboré, en tenant compte de considérations logistiques relatives à l'efficacité et à l'efficience, des capacités disponibles pour le déplacement de matériel appartenant aux contingents et de membres du personnel, du mandat des contingents et des unités de police constituées, des préoccupations en matière de sécurité et des éléments nécessaires à l'achèvement des activités de dépollution de tous les sites. Elle a encore remanié le plan de retrait, après avoir reçu des directives concernant l'application de la résolution 2559 (2020) du Conseil de sécurité dans un télégramme chiffré du Siège daté du 31 décembre 2020, et a accéléré la fermeture des bases d'opérations situées dans les zones à haut risque et sensibles de Kalma, Golo, Nertiti et Sortoni. En concertation avec le Département de l'appui opérationnel et l'Équipe spéciale conjointe du Gouvernement soudanais, elle a continué de réfléchir aux moyens d'accélérer son retrait, l'objectif étant de fermer toutes les bases d'opérations d'ici fin mai 2021 et de retirer avant la fin de la période fixée tous les contingents et les unités de police constituées, à l'exception de ceux qui composeront l'unité de garde, dont le maintien a été autorisé par le Conseil. À partir de juin 2021, l'Opération prévoit de regrouper les membres du personnel civil et les biens restants, ainsi que l'unité de garde, dans son dernier camp à El-Fasher, dont la fermeture interviendra pendant la phase de liquidation, qui débutera le 1<sup>er</sup> juillet 2021.

24. Les activités de dépollution de l'environnement se poursuivent conformément au plan de retrait et à la stratégie de fermeture et de dépollution des sites. Les dernières



activités de dépollution des bases d'opérations de Saraf Omra, de Koutoum, de Khor Abeche et de Menawachei ont été achevées à la fin du mois de février 2021. La dépollution des 10 autres bases se fera selon les modalités fixées dans le plan de retrait, de manière à ce que ces bases puissent être fermées en mai 2021 au plus tard. Il sera procédé progressivement à la dépollution du camp d'El-Fasher pendant la phase de liquidation de l'Opération, qui débutera le 1<sup>er</sup> juillet 2021. En dialoguant avec les comités des États, les autorités et les populations locales, l'Opération continue de s'attacher à résoudre les problèmes liés à la valeur perçue des matériaux de rebut et de réfléchir aux moyens d'éliminer ces matériaux sur place, tout en respectant pleinement les politiques et normes environnementales portant notamment sur la récupération de matières dangereuses.

25. À la suite de l'adoption de la résolution [2559 \(2020\)](#) par le Conseil de sécurité, l'Opération a entamé, le 1<sup>er</sup> janvier 2021, la mise en œuvre du plan de réduction échelonnée de ses effectifs. Tout en réduisant progressivement sa présence, elle veille, par l'intermédiaire de la Division de l'appui à la mission, à ce que les fonctions et les moyens logistiques essentiels soient maintenus et, le cas échéant, renforcés, l'objectif étant de pouvoir répondre aux besoins accrus en matière de transport de personnel et de biens.

26. Compte tenu des enseignements tirés des pillages de Geneina et Nyala, la MINUAD s'est dotée d'une stratégie de transfert de contrôle des sites qui repose sur une approche par étapes, adaptée à chaque site, de sorte que les utilisateurs civils appelés à occuper le site arrivent sur place avant le retrait de l'Opération et que le transfert soit géré de manière à avoir le soutien de la classe politique et à permettre à la population locale de tirer le meilleur parti possible de cette présence. Les modalités de transfert sont définies site par site, et les sites pour lesquels un utilisateur civil final n'a pas été identifié sont remis aux autorités dans un état « minimal », c'est-à-dire que tous les biens meubles ont été retirés et qu'il ne reste que les biens immeubles. Dans ce cadre, il faudra s'assurer que la cession des biens de la MINUAD se fasse au moindre coût et s'effectue en temps voulu, dans le meilleur intérêt de l'Organisation et dans le respect des règles et règlements applicables de l'ONU. L'Opération a pleinement appliqué les enseignements et les meilleures pratiques recensés lors des précédentes fermetures de sites au Darfour ainsi que lors des précédentes liquidations de missions ; ces enseignements et meilleures pratiques sont récapitulés dans le guide à l'intention des hauts responsables sur la clôture de l'entité sur le terrain. En novembre 2020, la MINUAD a organisé un atelier sur la liquidation à El-Fasher, auquel ont participé des représentants et représentantes du Département de l'appui opérationnel, de la Base de soutien logistique des Nations Unies à Brindisi (Italie) et du Centre de services régional d'Entebbe (Ouganda). L'objectif de cet atelier était de tirer parti de l'expérience acquise et de prendre en compte les points de vue de toutes les parties prenantes participant aux activités de planification, de retrait et de liquidation et aux activités postérieures à la liquidation. Compte tenu de l'ampleur des activités de liquidation menées, l'Opération a entrepris une analyse du retour d'expérience à la suite de la fermeture de certaines bases d'opérations afin que les enseignements et les meilleures pratiques recensés soient correctement consignés en vue de leur inclusion dans un manuel détaillé sur la liquidation.

27. Conformément aux orientations formulées par le Conseil de sécurité dans sa résolution [2559 \(2020\)](#), l'Opération a lancé les activités de retrait dans le cadre des trois volets que sont le retrait physique, la cession des biens et la clôture administrative. La fermeture des sites se déroule comme prévu. À ce jour, la phase I du plan de retrait a été achevée dans les délais (Saraf Omra et Koutoum). Les gouvernements des États et les agences gouvernementales continuent d'entraver les activités de la MINUAD, en restreignant les déplacements et en exigeant que des contrôles de sécurité soient effectués avant que des convois puissent être organisés

entre les bases d'opérations. La collaboration avec le Comité de l'État du Darfour méridional progresse conformément au plan établi, deux des sites visés dans la phase II (Khor Abeche et Menawachei) ayant été fermés avant la fin février 2021. L'Opération continue d'échanger avec les gouvernements des États par l'intermédiaire des comités chargés dans chaque État du transfert des responsabilités et avec le Gouvernement fédéral par le truchement de l'équipe spéciale conjointe chargée de la clôture de la MINUAD. Le groupe de travail sur le retrait de la MINUAD continue de collaborer avec les autorités et les populations locales et les gouvernements des États afin de désigner des utilisateurs civils finaux qui seraient acceptés par toutes les parties prenantes et de définir des modalités de gestion et de soutien de la part du Gouvernement soudanais qui permettraient d'assurer un fonctionnement sûr et durable.

### III. Ressources nécessaires pour la période allant du 1<sup>er</sup> janvier au 30 juin 2021

28. Le montant estimatif des crédits supplémentaires demandés pour la période allant du 1<sup>er</sup> janvier au 30 juin 2021 vise à doter l'Opération de ressources suffisantes pour qu'elle puisse continuer de mener les activités liées à son retrait et à la préparation de sa liquidation, comme l'a demandé le Conseil de sécurité dans sa résolution 2559 (2020).

29. Un projet de budget détaillé pour l'exercice 2021/22 sera établi et soumis pour examen à l'Assemblée générale, à la deuxième partie de la reprise de sa soixante-quinzième session, et couvrira la phase de liquidation de la MINUAD, qui débutera après le 30 juin 2021.

#### A. Ressources humaines

##### Ressources humaines

	Effectif autorisé au 31 décembre 2020 <sup>a</sup>	Nombre prévu de personnes déployées <sup>b</sup>					
		Janvier 2021 <sup>c</sup>	Février 2021	Mars 2021	Avril 2021	Mai 2021	Juin 2021
Observateurs militaires	49	27	27	14	14	4	4
Contingents	4 001	3 904	3 816	3 780	3 231	2 247	225
Police des Nations Unies	760	567	472	33	32	29	22
Unités de police constituées	1 740	1 617	1 617	1 074	646	356	280
Personnel recruté sur le plan international	527	455	421	371	360	284	268
Personnel recruté sur le plan national	872	850	834	700	672	575	436
Emplois de temporaire	97	93	93	83	83	62	37
Volontaires des Nations Unies	68	58	58	55	51	48	37
Personnel fourni par des gouvernements	6	6	6	–	–	–	–
<b>Total</b>	<b>8 129</b>	<b>7 577</b>	<b>7 344</b>	<b>6 110</b>	<b>5 089</b>	<b>3 605</b>	<b>1 309</b>

<sup>a</sup> Niveau maximum de l'effectif autorisé ou proposé.

<sup>b</sup> Effectif au premier jour du mois, sauf pour janvier 2021.

<sup>c</sup> Effectif réellement déployé au 31 janvier 2021.

30. Comme le montre le tableau ci-dessus, au cours de la période du 1<sup>er</sup> janvier au 30 juin 2021, l'Opération réduira progressivement ses effectifs militaires, qui



comptent actuellement 3 990 personnes (29 observateurs militaires et 3 961 membres de contingents). L'ensemble du personnel militaire en tenue devrait avoir été rapatrié d'ici au 30 juin 2021. La MINUAD entamera également le retrait de la composante Police des Nations Unies. Le rapatriement des 618 policiers hors unités constituées qui étaient déployés au 31 décembre 2020 devrait être achevé le 30 juin 2021 au plus tard. Les 1 618 membres d'unités de police constituées de la MINUAD qui étaient déployés au 31 décembre 2020 seront rapatriés de manière échelonnée, à l'exception des 280 personnes qui formeront l'unité de garde dont le maintien a été autorisé par le Conseil de sécurité au paragraphe 3 de sa résolution 2559 (2020) et qui sera chargée de protéger le personnel, les installations et les biens de l'Opération pendant la phase de liquidation, qui débutera le 1<sup>er</sup> juillet 2021.

31. Au cours de la même période, l'Opération réduira aussi progressivement ses effectifs civils conformément à son plan de retrait global, en veillant à ce que les fonctions requises puissent être assurées à chaque étape du processus. En raison de son retrait et de sa liquidation future, elle a cessé le recrutement et l'affectation de nouveaux membres du personnel. C'est pourquoi il est proposé de supprimer tous les postes et emplois de temporaire qui étaient vacants au 31 décembre 2020 à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2021. Si des renforts sont nécessaires pendant la phase de retrait et de préparation de la liquidation, des membres du personnel du Siège, d'autres missions de maintien de la paix, du Centre de services régional d'Entebbe (Ouganda) et de la Base de soutien logistique des Nations Unies à Brindisi (Italie) seront temporairement affectés à l'Opération. Le retrait du personnel civil sera effectué comme expliqué aux paragraphes 32 à 57, par composante.

Tableau 1

**Ressources humaines : direction exécutive et administration**

Description	Personnel recruté sur le plan international								Total	
	Secrétaire général(e) adjoint(e)/ Sous-Secrétaire général(e)			Service mobile	Personnel recruté Total sur le plan partiel national			Volontaires des Nations Unies		
	D-2/D-1	P-5/P-4	P-3/P-2							
<b>Bureau du Représentant spécial conjoint du Président de la Commission de l'Union africaine et du Secrétaire général de l'ONU</b>										
Effectif approuvé pour 2020/21	1	–	4	1	1	7	2	–	–	9
Suppressions à compter du 1 <sup>er</sup> janvier 2021	–	–	(1)	–	–	(1)	–	–	–	(1)
Nombre prévu de personnes déployées										
Phase de retrait										
Au 1 <sup>er</sup> janvier 2021	1	–	3	1	1	6	2	–	–	8
Au 1 <sup>er</sup> février 2021	–	–	3	1	1	5	–	–	–	5
Au 1 <sup>er</sup> mars 2021	–	–	2	–	1	3	–	–	–	3
Au 1 <sup>er</sup> avril 2021	–	–	2	–	1	3	–	–	–	3
Au 1 <sup>er</sup> mai 2021	–	–	–	–	1	1	–	–	–	1
Au 1 <sup>er</sup> juin 2021	–	–	–	–	1	1	–	–	–	1
Phase de liquidation										
Au 1 <sup>er</sup> juillet 2021	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–
<b>Bureau du Chef de cabinet</b>										
Effectif approuvé pour 2020/21	–	1	2	5	1	9	4	–	–	13
Suppressions à compter du 1 <sup>er</sup> janvier 2021	–	–	(1)	–	–	(1)	–	–	–	(1)

Description	Personnel recruté sur le plan international						Personnel recruté sur le plan partiel national	Volontaires des Nations Unies	Total
	Secrétaire général(e) adjoint(e)/ Sous-Secrétaire général(e)	D-2/D-1	P-5/P-4	P-3/P-2	Service mobile				
<b>Nombre prévu de personnes déployées</b>									
Phase de retrait									
Au 1 <sup>er</sup> janvier 2021		1	1	5	1	8	4	–	12
Au 1 <sup>er</sup> février 2021		1	1	5	1	8	4	–	12
Au 1 <sup>er</sup> mars 2021		1	–	5	1	7	4	–	11
Au 1 <sup>er</sup> avril 2021		1	–	5	1	7	4	–	11
Au 1 <sup>er</sup> mai 2021		1	–	4	1	6	3	–	9
Au 1 <sup>er</sup> juin 2021		1	–	4	1	6	3	–	9
Phase de liquidation									
Au 1 <sup>er</sup> juillet 2021		–	–	–	–	–	–	–	–
<b>Groupe de la coordination sur le terrain</b>									
Effectif approuvé pour 2020/21		–	1	–	1	1	3	–	3
Suppressions à compter du 1 <sup>er</sup> janvier 2021		–	–	–	–	–	–	–	–
<b>Nombre prévu de personnes déployées</b>									
Phase de retrait									
Au 1 <sup>er</sup> janvier 2021		–	1	–	1	1	3	–	3
Au 1 <sup>er</sup> février 2021		–	1	–	1	1	3	–	3
Au 1 <sup>er</sup> mars 2021		–	1	–	–	1	2	–	2
Au 1 <sup>er</sup> avril 2021		–	1	–	–	1	2	–	2
Au 1 <sup>er</sup> mai 2021		–	–	–	–	–	–	–	–
Au 1 <sup>er</sup> juin 2021		–	–	–	–	–	–	–	–
Phase de liquidation									
Au 1 <sup>er</sup> juillet 2021		–	–	–	–	–	–	–	–
<b>Équipes chargées de la liaison avec les États</b>									
Effectif approuvé pour 2020/21		–	–	2	20	–	22	27	49
Suppressions à compter du 1 <sup>er</sup> janvier 2021		–	–	–	(4)	–	(4)	(2)	(6)
<b>Nombre prévu de personnes déployées</b>									
Phase de retrait									
Au 1 <sup>er</sup> janvier 2021		–	–	2	16	–	18	25	43
Au 1 <sup>er</sup> février 2021		–	–	2	12	–	14	25	39
Au 1 <sup>er</sup> mars 2021		–	–	–	4	–	4	6	10
Au 1 <sup>er</sup> avril 2021		–	–	–	3	–	3	5	8
Au 1 <sup>er</sup> mai 2021		–	–	–	1	–	1	–	1
Au 1 <sup>er</sup> juin 2021		–	–	–	–	–	–	–	–
Phase de liquidation									
Au 1 <sup>er</sup> juillet 2021		–	–	–	–	–	–	–	–
<b>Bureau des affaires juridiques</b>									
Effectif approuvé pour 2020/21		–	–	2	2	1	5	3	8
Suppressions à compter du 1 <sup>er</sup> janvier 2021		–	–	–	–	–	–	(1)	(1)

Description	Personnel recruté sur le plan international						Personnel recruté Total sur le plan partiel national	Volontaires des Nations Unies	Total
	Secrétaire général(e) adjoint(e)/ Sous-Secrétaire général(e)	D-2/D-1	P-5/P-4	P-3/P-2	Service mobile				
<b>Nombre prévu de personnes déployées</b>									
Phase de retrait									
Au 1 <sup>er</sup> janvier 2021	–	–	2	2	1	5	2	–	7
Au 1 <sup>er</sup> février 2021	–	–	1	2	1	4	2	–	6
Au 1 <sup>er</sup> mars 2021	–	–	1	2	1	4	2	–	6
Au 1 <sup>er</sup> avril 2021	–	–	1	2	1	4	1	–	5
Au 1 <sup>er</sup> mai 2021	–	–	1	2	–	3	1	–	4
Au 1 <sup>er</sup> juin 2021	–	–	1	2	–	3	1	–	4
Phase de liquidation									
Au 1 <sup>er</sup> juillet 2021	–	–	1	1	–	2	1	–	3
<b>Centre d'opérations conjoint</b>									
Effectif approuvé pour 2020/21	–	–	3	5	1	9	–	–	9
Suppressions à compter du 1 <sup>er</sup> janvier 2021	–	–	(1)	(1)	–	(2)	–	–	(2)
<b>Nombre prévu de personnes déployées</b>									
Phase de retrait									
Au 1 <sup>er</sup> janvier 2021	–	–	2	4	1	7	–	–	7
Au 1 <sup>er</sup> février 2021	–	–	2	4	1	7	–	–	7
Au 1 <sup>er</sup> mars 2021	–	–	–	2	1	3	–	–	3
Au 1 <sup>er</sup> avril 2021	–	–	–	1	1	2	–	–	2
Au 1 <sup>er</sup> mai 2021	–	–	–	–	–	–	–	–	–
Au 1 <sup>er</sup> juin 2021	–	–	–	–	–	–	–	–	–
Phase de liquidation									
Au 1 <sup>er</sup> juillet 2021	–	–	–	–	–	–	–	–	–
<b>Centre d'analyse conjointe de la mission</b>									
Effectif approuvé pour 2020/21	–	–	3	2	–	5	2	–	7
Suppressions à compter du 1 <sup>er</sup> janvier 2021	–	–	(1)	–	–	(1)	–	–	(1)
<b>Nombre prévu de personnes déployées</b>									
Phase de retrait									
Au 1 <sup>er</sup> janvier 2021	–	–	2	2	–	4	2	–	6
Au 1 <sup>er</sup> février 2021	–	–	2	–	–	2	2	–	4
Au 1 <sup>er</sup> mars 2021	–	–	–	–	–	–	2	–	2
Au 1 <sup>er</sup> avril 2021	–	–	–	–	–	–	2	–	2
Au 1 <sup>er</sup> mai 2021	–	–	–	–	–	–	–	–	–
Au 1 <sup>er</sup> juin 2021	–	–	–	–	–	–	–	–	–
Phase de liquidation									
Au 1 <sup>er</sup> juillet 2021	–	–	–	–	–	–	–	–	–
<b>Bureau de la Représentante spéciale conjointe adjointe</b>									
Effectif approuvé pour 2020/21	1	–	2	3	2	8	2	–	10
Suppressions à compter du 1 <sup>er</sup> janvier 2021	–	–	–	(1)	–	(1)	–	–	(1)

Description	Personnel recruté sur le plan international					Service mobile	Personnel recruté		Volontaires des Nations Unies	Total
	Secrétaire général(e) adjoint(e)/ Sous-Secrétaire général(e)	D-2/D-1	P-5/P-4	P-3/P-2	Total sur le plan partiel		national			
Nombre prévu de personnes déployées										
Phase de retrait										
Au 1 <sup>er</sup> janvier 2021	1	–	2	2	2	7	2	–	–	9
Au 1 <sup>er</sup> février 2021	1	–	–	1	2	4	1	–	–	5
Au 1 <sup>er</sup> mars 2021	1	–	–	1	2	4	–	–	–	4
Au 1 <sup>er</sup> avril 2021	1	–	–	1	2	4	–	–	–	4
Au 1 <sup>er</sup> mai 2021	1	–	–	1	2	4	–	–	–	4
Au 1 <sup>er</sup> juin 2021	1	–	–	1	2	4	–	–	–	4
Phase de liquidation										
Au 1 <sup>er</sup> juillet 2021	–	–	–	–	1	1	–	–	–	1

### **Bureau du Représentant spécial conjoint du Président de la Commission de l'Union africaine et du Secrétaire général de l'ONU**

32. Il est proposé de réduire comme suit le nombre de postes inscrits au tableau d'effectifs du Bureau du Représentant spécial conjoint du Président de la Commission de l'Union africaine et du Secrétaire général de l'ONU, qui comprend actuellement neuf postes : il est proposé de supprimer le poste vacant d'assistant(e) spécial(e) du Représentant spécial conjoint (P-4) à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2021. Il est proposé de supprimer le poste de représentant(e) spécial(e) conjoint(e) du Président de la Commission de l'Union africaine et du Secrétaire général à compter du 31 janvier 2021 ; de février à juin 2021, les fonctions de responsable de l'Opération seraient assurées par la Représentante spéciale conjointe adjointe. Comme indiqué dans le tableau 1, il est proposé de supprimer de manière échelonnée, d'ici au 30 juin 2021, les 7 autres postes, à savoir 2 postes de spécialiste des questions politiques (adjoint(e) de 1<sup>re</sup> classe) (administrateur(trice) recruté(e) sur le plan national), 1 de conseiller(ère) principal(e) pour la protection des femmes (P-5), 1 d'interprète (P-3), 1 d'assistant(e) spécial(e) du Représentant spécial conjoint (P-5), 1 de porte-parole (P-5) et 1 d'assistant(e) principal(e) (agent(e) du Service mobile).

### **Bureau du Chef de cabinet**

33. Il est proposé de réduire comme suit le nombre de postes inscrits au tableau d'effectifs, qui comprend actuellement 13 postes : il est proposé de supprimer le poste vacant de spécialiste hors classe de la planification (P-5) à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2021. Comme indiqué dans le tableau 1, il est proposé de supprimer de manière échelonnée, d'ici au 30 juin 2021, les 12 autres postes, à savoir 1 poste de chef de cabinet (D-2), 1 de spécialiste de la gestion de programme (P-4), 1 de spécialiste des politiques et des meilleures pratiques (P-3), 1 de spécialiste de la planification des missions (P-3), 1 d'assistant(e) spécial(e) (affaires politiques) (P-3), 2 de spécialiste des questions politiques (adjoint(e) de 1<sup>re</sup> classe) (P-2), 1 d'assistant(e) administratif(ve) (agent(e) du Service mobile), 1 de spécialiste des questions politiques (adjoint(e) de 1<sup>re</sup> classe) (administrateur(trice) recruté(e) sur le plan national), 2 d'assistant(e) au protocole (agent(e) des services généraux recruté(e) sur le plan national) et 1 d'assistant(e) d'équipe (agent(e) des services généraux recruté(e) sur le plan national).

### **Groupe de la coordination sur le terrain**

34. Il est proposé de réduire comme suit le nombre de postes inscrits au tableau d'effectifs, qui comprend actuellement 3 postes : comme indiqué dans le tableau 1, il est proposé de supprimer de manière échelonnée, d'ici au 30 avril 2021, les postes de chef de bureau (D-1), de spécialiste des questions politiques (P-3) et d'assistant(e) administratif(ve) (agent(e) du Service mobile).

### **Équipes chargées de la liaison avec les États**

35. Il est proposé de réduire comme suit le nombre de postes inscrits au tableau d'effectifs, qui comprend actuellement 49 postes : il est proposé de supprimer, à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2021, les 6 postes vacants, à savoir 2 postes de spécialiste des droits humains (adjoint(e) de 1<sup>re</sup> classe) (administrateur(trice) recruté(e) sur le plan national), 1 de spécialiste des droits humains (P-3), 2 de spécialiste des droits humains (adjoint(e) de 1<sup>re</sup> classe) (P-2) et 1 d'attaché(e) de liaison (adjoint(e) de 1<sup>re</sup> classe) pour les affaires humanitaires (P-2). Comme indiqué dans le tableau 1, il est proposé de supprimer les 43 autres postes de manière échelonnée, d'ici au 30 avril 2021, à savoir 2 postes de spécialiste des affaires civiles (P-3), 1 de spécialiste du désarmement, de la démobilisation et de la réintégration (P-3), 1 de spécialiste des questions de genre (P-3), 3 de spécialiste des droits humains (P-3), 6 d'attaché(e) de liaison pour les affaires humanitaires (P-3), 2 de spécialiste des affaires judiciaires (P-3), 2 de spécialiste des droits humains (adjoint(e) de 1<sup>re</sup> classe) (P-2), 1 d'attaché(e) de liaison (adjoint(e) de 1<sup>re</sup> classe) pour les affaires humanitaires (P-2), 1 de spécialiste de la protection de l'enfance (adjoint(e) de 2<sup>e</sup> classe) (administrateur(trice) recruté(e) sur le plan national), 1 de spécialiste de la protection de l'enfance (adjoint(e) de 1<sup>re</sup> classe) (administrateur(trice) recruté(e) sur le plan national), 5 de spécialiste des affaires civiles (adjoint(e) de 1<sup>re</sup> classe) (administrateur(trice) recruté(e) sur le plan national), 1 de spécialiste des questions pénitentiaires (adjoint(e) de 1<sup>re</sup> classe) (administrateur(trice) recruté(e) sur le plan national), 1 d'administrateur(trice) du désarmement, de la démobilisation et de la réintégration (adjoint(e) de 1<sup>re</sup> classe) (administrateur(trice) recruté(e) sur le plan national), 2 de spécialiste des questions de genre (adjoint(e) de 1<sup>re</sup> classe) (administrateur(trice) recruté(e) sur le plan national), 3 de spécialiste des droits humains (adjoint(e) de 1<sup>re</sup> classe) (administrateur(trice) recruté(e) sur le plan national), 3 d'attaché(e) de liaison (adjoint(e) de 1<sup>re</sup> classe) pour les affaires humanitaires (administrateur(trice) recruté(e) sur le plan national), 3 de spécialiste des affaires judiciaires (adjoint(e) de 1<sup>re</sup> classe) (administrateur(trice) recruté(e) sur le plan national), 2 de spécialiste des affaires civiles (administrateur(trice) recruté(e) sur le plan national), 2 de spécialiste des questions de genre (administrateur(trice) recruté(e) sur le plan national) et 1 de spécialiste des affaires judiciaires (administrateur(trice) recruté(e) sur le plan national).

### **Bureau des affaires juridiques**

36. Il est proposé de réduire comme suit le nombre de postes inscrits au tableau d'effectifs, qui comprend actuellement 8 postes : il est proposé de supprimer 1 poste d'assistant(e) administratif(ve) (agent(e) des services généraux recruté(e) sur le plan national) à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2021. Comme indiqué dans le tableau 1, il est proposé de supprimer 4 postes de manière échelonnée, d'ici au 30 juin 2021, à savoir 2 postes de juriste (un de classe P-4 et un de classe P-3), 1 d'assistant(e) juridique (agent(e) du Service mobile) et 1 de juriste adjoint(e) de 1<sup>re</sup> classe (administrateur(trice) recruté(e) sur le plan national). Il est prévu de maintenir les 3 autres postes, à savoir 1 poste de juriste hors classe (P-5) et 2 de juriste (1 poste P-3 et 1 poste d'administrateur(trice) recruté(e) sur le plan national) après le 30 juin 2021, l'objectif étant de faciliter la liquidation de la MINUAD.

### Centre d'opérations conjoint

37. Il est proposé de réduire comme suit le nombre de postes inscrits au tableau d'effectifs, qui comprend actuellement 9 postes : il est proposé de supprimer les 2 postes vacants de fonctionnaire chargé(e) des opérations conjointes (P-4) et de fonctionnaire chargé(e) des opérations conjointes (adjoint(e) de 1<sup>re</sup> classe) (P-2) à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2021. Comme indiqué dans le tableau 1, il est proposé de supprimer de manière échelonnée, d'ici au 30 avril 2021, les 7 autres postes, à savoir 2 postes de fonctionnaire chargé(e) des opérations conjointes (P-4), 1 de fonctionnaire chargé(e) des opérations conjointes (P-3), 3 de fonctionnaire chargé(e) des opérations conjointes (adjoint(e) de 1<sup>re</sup> classe) (P-2) et 1 d'assistant(e) administratif(ve) (agent(e) du Service mobile).

### Centre d'analyse conjointe de la mission

38. Il est proposé de réduire comme suit le nombre de postes inscrits au tableau d'effectifs, qui comprend actuellement 7 postes : il est proposé de supprimer 1 poste vacant d'analyste de l'information (affaires politiques) (P-4) à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2021. Comme indiqué dans le tableau 1, il est proposé de supprimer de manière échelonnée, d'ici au 30 avril 2021, les 6 autres postes, à savoir 1 poste d'analyste principal(e) de l'information (P-5), 3 postes d'analyste de l'information (1 de classe P-4 et 2 de classe P-3) et 2 d'analyste de l'information (adjoint(e) de 1<sup>re</sup> classe) (administrateur(trice) recruté(e) sur le plan national).

### Bureau de la Représentante spéciale conjointe adjointe

39. Il est proposé de réduire comme suit le nombre de postes inscrits au tableau d'effectifs, qui comprend actuellement 10 postes : il est proposé de supprimer le poste vacant de coordonnateur(trice) (P-3) à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2021. Il est proposé de supprimer de manière échelonnée, d'ici au 30 juin 2021, 8 postes, à savoir 1 poste de représentant(e) spécial(e) conjoint(e) adjoint(e) [sous-secrétaire général(e)], 1 de spécialiste hors classe des questions politiques (P-5), 1 d'assistant(e) spécial(e) (P-4), 1 de spécialiste de la planification des missions (P-3), 1 de coordonnateur(trice) adjoint(e) de 1<sup>re</sup> classe (P-2), 1 de spécialiste des questions politiques (adjoint(e) de 1<sup>re</sup> classe) (administrateur(trice) recruté(e) sur le plan national), 1 d'assistant(e) administratif(ve) (agent(e) du Service mobile) et 1 d'assistant(e) administratif(ve) (agent(e) des services généraux recruté(e) sur le plan national). Il est prévu de maintenir le poste restant d'assistant(e) administratif(ve) (agent(e) du Service mobile) après le 30 juin 2021, l'objectif étant de faciliter la liquidation de la MINUAD.

Tableau 2

### Ressources humaines : composante 1 (appui au processus de paix)

Description	Personnel recruté sur le plan international						Personnel recruté		Total
	Secrétaire général(e) adjoint(e)/ Sous-Secrétaire général(e)			Service mobile	Total sur le plan partiel national		Volontaires des Nations Unies		
	D-2/D-1	P-5/P-4	P-3/P-2						
<b>Section de l'appui politique et de l'appui à la médiation</b>									
Effectif approuvé pour 2020/21	–	1	3	2	1	7	2	–	9
Suppressions à compter du 1 <sup>er</sup> janvier 2021	–	–	–	(1)	–	(1)	–	–	(1)
Nombre prévu de personnes déployées									
Phase de retrait									
Au 1 <sup>er</sup> janvier 2021	–	1	3	1	1	6	2	–	8



Description	Personnel recruté sur le plan international						Total sur le plan partiel	Personnel recruté national	Volontaires des Nations Unies	Total
	Secrétaire général(e) adjoint(e)/ Sous-Secrétaire général(e)		D-2/D-1	P-5/P-4	P-3/P-2	Service mobile				
Au 1 <sup>er</sup> février 2021	–	1	2	1	1	5	2	–	7	
Au 1 <sup>er</sup> mars 2021	–	1	1		1	3	–	–	3	
Au 1 <sup>er</sup> avril 2021	–	1	1	–	1	3	–	–	3	
Au 1 <sup>er</sup> mai 2021	–	–	–	–	–	–	–	–	–	
Au 1 <sup>er</sup> juin 2021	–	–	–	–	–	–	–	–	–	
Phase de liquidation										
Au 1 <sup>er</sup> juillet 2021	–	–	–	–	–	–	–	–	–	
<b>Section de la communication et de l'information</b>										
Effectif approuvé pour 2020/21	–	–	1	2	–	3	14	–	17	
Suppressions à compter du 1 <sup>er</sup> janvier 2021	–	–	–	–	–	–	–	–	–	
Nombre prévu de personnes déployées										
Phase de retrait										
Au 1 <sup>er</sup> janvier 2021	–	–	1	2	–	3	14	–	17	
Au 1 <sup>er</sup> février 2021	–	–	1	2	–	3	13	–	16	
Au 1 <sup>er</sup> mars 2021	–	–	1		–	1	4	–	5	
Au 1 <sup>er</sup> avril 2021	–	–	1		–	1	3	–	4	
Au 1 <sup>er</sup> mai 2021	–	–	–	–	–	–	3	–	3	
Au 1 <sup>er</sup> juin 2021	–	–	–	–	–	–	3	–	3	
Phase de liquidation										
Au 1 <sup>er</sup> juillet 2021	–	–	–	–	–	–	–	–	–	

### Section de l'appui politique et de l'appui à la médiation

40. Il est proposé de réduire comme suit le nombre de postes inscrits au tableau d'effectifs, qui comprend actuellement 9 postes : il est proposé de supprimer le poste vacant de spécialiste des questions politiques (P-3) à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2021. Comme indiqué dans le tableau 2, il est proposé de supprimer de manière échelonnée, d'ici au 30 avril 2021, les 8 autres postes, à savoir 1 poste de chef de service (affaires politiques) (D-1), 1 de spécialiste hors classe des questions politiques (P-5), 2 de spécialiste des questions politiques (P-4), 1 de spécialiste des questions politiques (P-3), 1 d'assistant(e) administratif(ve) (agent(e) du Service mobile) et 2 de spécialiste des questions politiques (administrateur(trice) recruté(e) sur le plan national).

### Section de la communication et de l'information

41. Il est proposé de réduire comme suit le nombre de postes inscrits au tableau d'effectifs, qui comprend actuellement 17 postes : comme indiqué dans le tableau 2, il est proposé de supprimer de manière échelonnée, d'ici au 30 juin 2021, les 17 postes, à savoir 1 poste de chef de la radio (P-5), 1 de spécialiste de l'information (P-3), 1 de spécialiste de l'information (adjoint(e) de 1<sup>re</sup> classe) (P-2), 3 de spécialiste de l'information (adjoint(e) de 1<sup>re</sup> classe) (administrateur(trice) recruté(e) sur le plan national), 6 d'assistant(e) d'information (agent(e) des services généraux recruté(e) sur le plan national), 2 d'assistant(e) de production d'émissions radiophoniques (agent(e) des services généraux recruté(e) sur le plan national), 1 de cadreur(se) (agent(e) des

services généraux recruté(e) sur le plan national), 1 de technicien(ne) spécialiste de la radiodiffusion (agent(e) des services généraux recruté(e) sur le plan national) et 1 d'assistant(e) graphiste (agent(e) des services généraux recruté(e) sur le plan national).

Tableau 3  
Ressources humaines : composante 2 (protection des civils)

Description	Personnel recruté sur le plan international						Total sur le plan partiel	Personnel recruté national	Volontaires des Nations Unies	Total
	Secrétaire général(e) adjoint(e)/ Sous-Secrétaire général(e)	D-2/D-1	P-5/P-4	P-3/P-2	Service mobile					
<b>Bureau du commandant de la force</b>										
Effectif approuvé pour 2020/21	1	1	–	–	1	3	2	–	5	
Suppressions à compter du 1 <sup>er</sup> janvier 2021	–	–	–	–	–	–	–	–	–	
Nombre prévu de personnes déployées										
Phase de retrait										
Au 1 <sup>er</sup> janvier 2021	1	1	–	–	1	3	2	–	5	
Au 1 <sup>er</sup> février 2021	1	1	–	–	1	3	2	–	5	
Au 1 <sup>er</sup> mars 2021	–	1	–	–	1	2	1	–	3	
Au 1 <sup>er</sup> avril 2021	–	1	–	–	1	2	1	–	3	
Au 1 <sup>er</sup> mai 2021	–	1	–	–	–	1	–	–	1	
Au 1 <sup>er</sup> juin 2021	–	1	–	–	–	1	–	–	1	
Phase de liquidation										
Au 1 <sup>er</sup> juillet 2021	–	–	–	–	–	–	–	–	–	
<b>Division de la police</b>										
Effectif approuvé pour 2020/21	–	2	11	–	1	14	–	–	14	
Suppressions à compter du 1 <sup>er</sup> janvier 2021	–	–	(1)	–	–	(1)	–	–	(1)	
Nombre prévu de personnes déployées										
Phase de retrait										
Au 1 <sup>er</sup> janvier 2021	–	2	10	–	1	13	–	–	13	
Au 1 <sup>er</sup> février 2021	–	1	4	–	1	6	–	–	6	
Au 1 <sup>er</sup> mars 2021	–	1	2	–	1	4	–	–	4	
Au 1 <sup>er</sup> avril 2021	–	1	2	–	1	4	–	–	4	
Au 1 <sup>er</sup> mai 2021	–	1	1	–	1	3	–	–	3	
Au 1 <sup>er</sup> juin 2021	–	1	–	–	1	2	–	–	2	
Phase de liquidation										
Au 1 <sup>er</sup> juillet 2021	–	–	–	–	–	–	–	–	–	
<b>Section de la protection des civils</b>										
Effectif approuvé pour 2020/21	–	1	4	2	1	8	11	–	19	
Suppressions à compter du 1 <sup>er</sup> janvier 2021	–	–	(1)	–	–	(1)	–	–	(1)	
Nombre prévu de personnes déployées										
Phase de retrait										
Au 1 <sup>er</sup> janvier 2021	–	1	3	2	1	7	11	–	18	
Au 1 <sup>er</sup> février 2021	–	1	3	2	1	7	11	–	18	
Au 1 <sup>er</sup> mars 2021	–	1	2	2	1	6	2	–	8	

Description	Personnel recruté sur le plan international							Volontaires des Nations Unies	Total
	Secrétaire général(e) adjoint(e)/ Sous-Secrétaire général(e)				Service mobile	Personnel recruté			
	D-2/D-1	P-5/P-4	P-3/P-2	Total sur le plan partiel		national			
Au 1 <sup>er</sup> avril 2021	–	1	2	1	1	5	2	–	7
Au 1 <sup>er</sup> mai 2021	–	1	1	1	–	3	1	–	4
Au 1 <sup>er</sup> juin 2021	–	1	1	–	–	2	–	–	2
Phase de liquidation									
Au 1 <sup>er</sup> juillet 2021	–	–	–	–	–	–	–	–	–
<b>Groupe consultatif sur les questions de genre</b>									
Effectif approuvé pour 2020/21	–	–	1	1	–	2	5	–	7
Suppressions à compter du 1 <sup>er</sup> janvier 2021	–	–	–	(1)	–	(1)	–	–	(1)
Nombre prévu de personnes déployées									
Phase de retrait									
Au 1 <sup>er</sup> janvier 2021	–	–	1	–	–	1	5	–	6
Au 1 <sup>er</sup> février 2021	–	–	1	–	–	1	5	–	6
Au 1 <sup>er</sup> mars 2021	–	–	–	–	–	–	–	–	–
Au 1 <sup>er</sup> avril 2021	–	–	–	–	–	–	–	–	–
Au 1 <sup>er</sup> mai 2021	–	–	–	–	–	–	–	–	–
Au 1 <sup>er</sup> juin 2021	–	–	–	–	–	–	–	–	–
Phase de liquidation									
Au 1 <sup>er</sup> juillet 2021	–	–	–	–	–	–	–	–	–
<b>Section des droits humains</b>									
Effectif approuvé pour 2020/21	–	1	4	10	1	16	8	2	26
Suppressions à compter du 1 <sup>er</sup> janvier 2021	–	(1)	(1)	(3)	(1)	(6)	(1)	(1)	(8)
Nombre prévu de personnes déployées									
Phase de retrait									
Au 1 <sup>er</sup> janvier 2021	–	–	3	7	–	10	7	1	18
Au 1 <sup>er</sup> février 2021	–	–	2	6	–	8	7	1	16
Au 1 <sup>er</sup> mars 2021	–	–	–	4	–	4	1	1	6
Au 1 <sup>er</sup> avril 2021	–	–	–	4	–	4	–	–	4
Au 1 <sup>er</sup> mai 2021	–	–	–	3	–	3	–	–	3
Au 1 <sup>er</sup> juin 2021	–	–	–	1	–	1	–	–	1
Phase de liquidation									
Au 1 <sup>er</sup> juillet 2021	–	–	–	–	–	–	–	–	–
<b>Groupe de la protection de l'enfance</b>									
Effectif approuvé pour 2020/21	–	–	1	1	–	2	3	–	5
Suppressions à compter du 1 <sup>er</sup> janvier 2021	–	–	–	–	–	–	–	–	–
Nombre prévu de personnes déployées									
Phase de retrait									
Au 1 <sup>er</sup> janvier 2021	–	–	1	1	–	2	3	–	5
Au 1 <sup>er</sup> février 2021	–	–	1	–	–	1	2	–	3
Au 1 <sup>er</sup> mars 2021	–	–	1	–	–	1	1	–	2
Au 1 <sup>er</sup> avril 2021	–	–	1	–	–	1	1	–	2

Description	Personnel recruté sur le plan international							Volontaires des Nations Unies	Total
	Secrétaire général(e) adjoint(e)/ Sous-Secrétaire général(e)	D-2/D-1	P-5/P-4	P-3/P-2	Service mobile	Personnel recruté			
						Total sur le plan partiel	national		
Au 1 <sup>er</sup> mai 2021	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Au 1 <sup>er</sup> juin 2021	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Phase de liquidation									
Au 1 <sup>er</sup> juillet 2021	-	-	-	-	-	-	-	-	-
<b>Section des services consultatifs concernant l'état de droit, le système judiciaire et l'administration pénitentiaire</b>									
Effectif approuvé pour 2020/21	-	1	3	2	1	7	5	-	12
Suppressions à compter du 1 <sup>er</sup> janvier 2021	-	-	-	(1)	-	(1)	-	-	(1)
Nombre prévu de personnes déployées									
Phase de retrait									
Au 1 <sup>er</sup> janvier 2021	-	1	3	1	1	6	5	-	11
Au 1 <sup>er</sup> février 2021	-	1	2	1	1	5	4	-	9
Au 1 <sup>er</sup> mars 2021	-	1	1	-	1	3	-	-	3
Au 1 <sup>er</sup> avril 2021	-	1	1	-	1	3	-	-	3
Au 1 <sup>er</sup> mai 2021	-	-	1	-	-	1	-	-	1
Au 1 <sup>er</sup> juin 2021	-	-	1	-	-	1	-	-	1
Phase de liquidation									
Au 1 <sup>er</sup> juillet 2021	-	-	-	-	-	-	-	-	-

### Bureau du commandant de la force

42. Il est proposé de réduire comme suit le nombre de postes inscrits au tableau d'effectifs, qui comprend actuellement 5 postes : comme indiqué dans le tableau 3, il est proposé de supprimer de manière échelonnée, d'ici au 30 juin 2021, les 5 postes, à savoir 1 poste de commandant(e) de la force [sous-secrétaire général(e)], 1 de commandant(e) adjoint(e) de la force (D-2), 1 d'assistant(e) administratif(ve) (agent(e) du Service mobile) et 2 d'assistant(e) d'équipe (agent(e) des services généraux recruté(e) sur le plan national).

### Division de la police

43. Il est proposé de réduire comme suit le nombre de postes inscrits au tableau d'effectifs, qui comprend actuellement 14 postes : il est proposé de supprimer le poste vacant de membre de la police des Nations Unies (P-4) à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2021. Comme indiqué dans le tableau 3, il est proposé de supprimer de manière échelonnée, d'ici au 30 juin 2021, les 13 autres postes, à savoir 1 poste de chef de la police des Nations Unies (D-2), 1 de chef adjoint(e) de la police (D-1), 3 de conseiller(ère) principal(e) pour les questions liées à la police des Nations Unies (P-5), 6 de membre de la police des Nations Unies (P-4), 1 de juriste (P-4) et 1 d'assistant(e) administratif(ve) (agent(e) du Service mobile).

### Section de la protection des civils

44. Il est proposé de réduire comme suit le nombre de postes inscrits au tableau d'effectifs, qui comprend actuellement 19 postes : il est proposé de supprimer le poste vacant d'attaché(e) de liaison pour les affaires humanitaires (P-4) à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2021. Comme indiqué dans le tableau 3, il est proposé de supprimer de

manière échelonnée, d'ici au 30 juin 2021, les 18 autres postes, à savoir 1 poste de chef de service (affaires humanitaires) (D-1), 5 d'attaché(e) de liaison pour les affaires humanitaires (3 de classe P-4 et 2 de classe P-3), 1 d'assistant(e) administratif(ve) (agent(e) du Service mobile), 2 d'attaché(e) de liaison pour les affaires humanitaires (administrateur(trice) recruté(e) sur le plan national), 8 d'attaché(e) de liaison (adjoint(e) de 1<sup>re</sup> classe) pour les affaires humanitaires (administrateur(trice) recruté(e) sur le plan national) et 1 de chauffeur(se) (agent(e) des services généraux recruté(e) sur le plan national).

### **Groupe consultatif sur les questions de genre**

45. Il est proposé de réduire comme suit le nombre de postes inscrits au tableau d'effectifs, qui comprend actuellement 7 postes : il est proposé de supprimer le poste vacant de spécialiste des questions de genre (P-3) à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2021. Comme indiqué dans le tableau 3, il est proposé de supprimer d'ici le 28 février 2021 les 6 autres postes, à savoir 2 postes de spécialiste des questions de genre (1 de classe P-4 et 1 d'administrateur(trice) recruté(e) sur le plan national), 1 de spécialiste des questions de genre (adjoint(e) de 2<sup>e</sup> classe) (administrateur(trice) recruté(e) sur le plan national), 2 de spécialiste des questions de genre (adjoint(e) de 1<sup>re</sup> classe) (administrateur(trice) recruté(e) sur le plan national) et 1 d'assistant(e) d'équipe (agent(e) des services généraux recruté(e) sur le plan national).

### **Section des droits humains**

46. Il est proposé de réduire comme suit le nombre de postes inscrits au tableau d'effectifs, qui comprend actuellement 26 postes : il est proposé de supprimer, à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2021, 7 postes vacants, à savoir 1 poste d'administrateur(trice) général(e) chargé(e) des droits humains (D-1), 5 de spécialiste des droits humains (1 de classe P-4, 3 de classe P-3 et 1 d'administrateur(trice) recruté(e) sur le plan national), 1 d'assistant(e) administratif(ve) (agent(e) du Service mobile) et 1 de chauffeur(se) (Volontaire des Nations Unies). Comme indiqué dans le tableau 3, il est proposé de supprimer de manière échelonnée, d'ici au 30 juin 2021, 17 autres postes, à savoir 1 poste de spécialiste des droits humains (hors classe) (P-5), 7 de spécialiste des droits humains (2 de classe P-4 et 5 de classe P-3), 6 de spécialiste des droits humains (adjoint(e) de 1<sup>re</sup> classe) (2 de classe P-2 et 4 postes d'administrateur(trice) recruté(e) sur le plan national), 1 d'assistant(e) d'équipe (agent(e) des services généraux recruté(e) sur le plan national), 2 de chauffeur(se) (agent(e) des services généraux recruté(e) sur le plan national), auxquels s'ajoute 1 poste de spécialiste des droits humains (Volontaire des Nations Unies).

### **Groupe de la protection de l'enfance**

47. Il est proposé de réduire comme suit le nombre de postes inscrits au tableau d'effectifs, qui comprend actuellement 5 postes : comme indiqué dans le tableau 3, il est proposé de supprimer de manière échelonnée, d'ici au 30 avril 2021, les 5 postes, à savoir 3 postes de spécialiste de la protection de l'enfance (1 de classe P-4, 1 de classe P-3 et 1 d'administrateur(trice) recruté(e) sur le plan national), 1 de spécialiste de la protection de l'enfance (adjoint(e) de 1<sup>re</sup> classe) (administrateur(trice) recruté(e) sur le plan national) et 1 d'assistant(e) d'équipe (agent(e) des services généraux recruté(e) sur le plan national).

### **Section des services consultatifs concernant l'état de droit, le système judiciaire et l'administration pénitentiaire**

48. Il est proposé de réduire comme suit le nombre de postes inscrits au tableau d'effectifs, qui comprend actuellement 12 postes : il est proposé de supprimer le poste

vacant de spécialiste des affaires judiciaires (P-3) à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2021. Comme indiqué dans le tableau 3, il est proposé de supprimer de manière échelonnée, d'ici au 30 juin 2021, les 11 autres postes, à savoir 1 poste de chef de service (état de droit) (D-1), 1 de spécialiste principal(e) des affaires judiciaires (P-5), 1 de spécialiste des affaires judiciaires (P-4), 1 de spécialiste des questions pénitentiaires (P-4), 1 de spécialiste des affaires judiciaires (P-3), 1 d'assistant(e) administratif(ve) (agent(e) du Service mobile), 2 de spécialiste des affaires judiciaires (adjoint(e) de 1<sup>re</sup> classe) (administrateur(trice) recruté(e) sur le plan national), 1 de spécialiste des questions pénitentiaires (administrateur(trice) recruté(e) sur le plan national), 1 de spécialiste des questions pénitentiaires (adjoint(e) de 1<sup>re</sup> classe) (administrateur(trice) recruté(e) sur le plan national) et 1 d'assistant(e) administratif(ve) (agent(e) des services généraux recruté(e) sur le plan national).

Tableau 4

**Ressources humaines : composante 3 (appui au règlement des conflits communautaires par la médiation)**

Description	Personnel recruté sur le plan international					Service mobile	Personnel recruté sur le plan des Nations Unies		Total
	Secrétaire général(e) adjoint(e)/ Sous-Secrétaire général(e)	D-2/D-1	P-5/P-4	P-3/P-2	Total partiel		Volontaires	Total	
<b>Section de la gouvernance et de la stabilisation des communautés</b>									
Effectif approuvé pour 2020/21	–	1	2	6	1	10	14	–	24
Suppressions à compter du 1 <sup>er</sup> janvier 2021	–	–	(1)	(1)	–	(2)	–	–	(2)
Nombre prévu de personnes déployées									
Phase de retrait									
Au 1 <sup>er</sup> janvier 2021	–	1	1	5	1	8	14	–	22
Au 1 <sup>er</sup> février 2021	–	1	1	5	1	8	13	–	21
Au 1 <sup>er</sup> mars 2021	–	1	1	2	–	4	2	–	6
Au 1 <sup>er</sup> avril 2021	–	1	1	2	–	4	2	–	6
Au 1 <sup>er</sup> mai 2021	–	1	1	1	–	3	2	–	5
Au 1 <sup>er</sup> juin 2021	–	1	1	–	–	2	1	–	3
Phase de liquidation									
Au 1 <sup>er</sup> juillet 2021	–	–	–	–	–	–	–	–	–

**Section de la gouvernance et de la stabilisation des communautés**

49. Il est proposé de réduire comme suit le nombre de postes inscrits au tableau d'effectifs, qui comprend actuellement 24 postes : il est proposé de supprimer les 2 postes vacants soumis à un recrutement international, à savoir le poste de spécialiste hors classe des affaires civiles (P-5) et le poste de spécialiste des affaires civiles (adjoint de 1<sup>re</sup> classe) (P-2) à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2021. Comme indiqué dans le tableau 4, il est proposé de supprimer les 22 autres postes de manière échelonnée, d'ici au 30 juin 2021, à savoir 1 poste de Chef de service (affaires civiles) (D-1), 1 de spécialiste des affaires civiles (P-4), 2 de spécialistes des affaires civiles (P-3), 1 de spécialiste du désarmement, de la démobilisation et de la réintégration (P-3), 2 de spécialistes des affaires civiles (P-2), 1 d'assistant(e) administratif(ve) (agent(e) du Service mobile), 2 de spécialistes des affaires civiles (administrateur(trice) recruté(e) sur le plan national), 10 de spécialistes des affaires civiles (adjoint(e) de 1<sup>re</sup> classe) (administrateur(trice) recruté(e) sur le plan national), 1 d'assistant(e) (liaison)



(agent(e) des services généraux recruté(e) sur le plan national) et 1 d'assistant(e) d'équipe (agent(e) des services généraux recruté(e) sur le plan national).

Tableau 5  
Ressources humaines : composante 4 (appui)

Description	Personnel recruté sur le plan international					Service mobile	Personnel recruté sur le plan		Volontaires des Nations Unies	Total
	Secrétaire général(e) adjoint(e)/ Sous-Secrétaire général(e)	D-2/D-1	P-5/P-4	P-3/P-2	Total partiel		national			
<b>Bureau du (de la) Directeur(trice) de l'appui à la mission</b>										
Effectif approuvé pour 2020/21	–	1	5	7	8	21	21	–	42	
Suppressions à compter du 1 <sup>er</sup> janvier 2021	–	–	–	(1)	(1)	(2)	–	–	(2)	
Nombre prévu de personnes déployées										
Phase de retrait										
Au 1 <sup>er</sup> janvier 2021	–	1	5	6	7	19	21	–	40	
Au 1 <sup>er</sup> février 2021	–	1	5	6	7	19	21	–	40	
Au 1 <sup>er</sup> mars 2021	–	1	5	6	7	19	18	–	37	
Au 1 <sup>er</sup> avril 2021	–	1	4	6	7	18	16	–	34	
Au 1 <sup>er</sup> mai 2021	–	1	4	5	3	13	10	–	23	
Au 1 <sup>er</sup> juin 2021	–	1	4	5	3	13	9	–	22	
Phase de liquidation										
Au 1 <sup>er</sup> juillet 2021	–	1	2	5	1	9	4	–	13	
<b>Bureau du (de la) Chef de la gestion des opérations et des ressources</b>										
Effectif approuvé pour 2020/21	–	1	13	12	59	85	141	8	234	
Suppressions à compter du 1 <sup>er</sup> janvier 2021	–	–	(2)	(3)	(13)	(18)	(3)	(1)	(22)	
Nombre prévu de personnes déployées										
Phase de retrait										
Au 1 <sup>er</sup> janvier 2021	–	1	11	9	46	67	138	7	212	
Au 1 <sup>er</sup> février 2021	–	1	11	9	46	67	133	7	207	
Au 1 <sup>er</sup> mars 2021	–	1	11	8	43	63	120	7	190	
Au 1 <sup>er</sup> avril 2021	–	1	11	8	42	62	108	6	176	
Au 1 <sup>er</sup> mai 2021	–	1	10	7	34	52	86	4	142	
Au 1 <sup>er</sup> juin 2021	–	1	8	7	34	50	60	3	113	
Phase de liquidation										
Au 1 <sup>er</sup> juillet 2021	–	1	5	5	22	33	24	1	58	
<b>Bureau du (de la) Chef de la gestion de la chaîne d'approvisionnement</b>										
Effectif approuvé pour 2020/21	–	1	6	5	56	68	97	19	184	
Suppressions à compter du 1 <sup>er</sup> janvier 2021	–	–	(1)	(1)	(2)	(4)	(4)	(7)	(15)	
Nombre prévu de personnes déployées										
Phase de retrait										
Au 1 <sup>er</sup> janvier 2021	–	1	5	4	54	64	93	12	169	
Au 1 <sup>er</sup> février 2021	–	1	5	4	53	63	93	12	168	
Au 1 <sup>er</sup> mars 2021	–	1	5	4	52	62	88	12	162	
Au 1 <sup>er</sup> avril 2021	–	1	5	4	52	62	88	12	162	
Au 1 <sup>er</sup> mai 2021	–	1	4	4	40	49	82	12	143	

Description	Personnel recruté sur le plan international						Total sur le plan partiel	Personnel recruté sur le plan national	Volontaires des Nations Unies	Total
	Secrétaire général(e) adjoint(e)/ Sous-Secrétaire général(e)		D-2/D-1	P-5/P-4	P-3/P-2	Service mobile				
Au 1 <sup>er</sup> juin 2021	–	1	4	4	40	49	70	11	130	
Phase de liquidation										
Au 1 <sup>er</sup> juillet 2021	–	1	2	2	22	27	26	9	62	
<b>Bureau du (de la) responsable des services</b>										
Effectif approuvé pour 2020/21	–	1	13	21	73	108	243	39	390	
Suppressions à compter du 1 <sup>er</sup> janvier 2021	–	–	(4)	–	(4)	(8)	(8)	(1)	(17)	
Nombre prévu de personnes déployées										
Phase de retrait										
Au 1 <sup>er</sup> janvier 2021	–	1	9	21	69	100	235	38	373	
Au 1 <sup>er</sup> février 2021	–	1	8	20	69	98	233	38	369	
Au 1 <sup>er</sup> mars 2021	–	1	8	18	68	95	194	31	320	
Au 1 <sup>er</sup> avril 2021	–	1	8	18	65	92	191	30	313	
Au 1 <sup>er</sup> mai 2021	–	1	7	17	51	76	151	29	256	
Au 1 <sup>er</sup> juin 2021	–	1	7	17	46	71	109	20	200	
Phase de liquidation										
Au 1 <sup>er</sup> juillet 2021	–	–	1	5	18	24	28	5	57	
<b>Personnel temporaire (autre que pour les réunions)</b>										
Effectif approuvé pour 2020/21	–	–	–	1	15	16	81	–	97	
Suppressions à compter du 1 <sup>er</sup> janvier 2021	–	–	–	–	(2)	(2)	(2)	–	(4)	
Nombre prévu de personnes déployées										
Phase de retrait										
Au 1 <sup>er</sup> janvier 2021	–	–	–	1	13	14	79	–	93	
Au 1 <sup>er</sup> février 2021	–	–	–	1	13	14	79	–	93	
Au 1 <sup>er</sup> mars 2021	–	–	–	–	11	11	72	–	83	
Au 1 <sup>er</sup> avril 2021	–	–	–	–	11	11	72	–	83	
Au 1 <sup>er</sup> mai 2021	–	–	–	–	9	9	53	–	62	
Au 1 <sup>er</sup> juin 2021	–	–	–	–	8	8	29	–	37	
Phase de liquidation										
Au 1 <sup>er</sup> juillet 2021	–	–	–	–	4	4	7	–	11	
<b>Groupe déontologie et discipline</b>										
Effectif approuvé pour 2020/21	–	–	2	4	1	7	4	–	11	
Suppressions à compter du 1 <sup>er</sup> janvier 2021	–	–	–	(2)	(1)	(3)	–	–	(3)	
Nombre prévu de personnes déployées										
Phase de retrait										
Au 1 <sup>er</sup> janvier 2021	–	–	2	2	–	4	4	–	8	
Au 1 <sup>er</sup> février 2021	–	–	2	2	–	4	4	–	8	
Au 1 <sup>er</sup> mars 2021	–	–	2	1	–	3	3	–	6	
Au 1 <sup>er</sup> avril 2021	–	–	2	1	–	3	1	–	4	
Au 1 <sup>er</sup> mai 2021	–	–	2	1	–	3	–	–	3	
Au 1 <sup>er</sup> juin 2021	–	–	2	1	–	3	–	–	3	

Description	Personnel recruté sur le plan international						Personnel recruté sur le plan partiel national	Volontaires des Nations Unies	Total	
	Secrétaire général(e) adjoint(e)/ Sous-Secrétaire général(e)		D-2/D-1	P-5/P-4	P-3/P-2	Service mobile				
Phase de liquidation										
Au 1 <sup>er</sup> juillet 2021	–	–	2	1	–	–	3	–	–	3
<b>Groupe du VIH/sida</b>										
Effectif approuvé pour 2020/21	–	–	1	–	–	–	1	6	–	7
Suppressions à compter du 1 <sup>er</sup> janvier 2021	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–
Nombre prévu de personnes déployées										
Phase de retrait										
Au 1 <sup>er</sup> janvier 2021	–	–	1	–	–	–	1	6	–	7
Au 1 <sup>er</sup> février 2021	–	–	1	–	–	–	1	6	–	7
Au 1 <sup>er</sup> mars 2021	–	–	1	–	–	–	1	3	–	4
Au 1 <sup>er</sup> avril 2021	–	–	1	–	–	–	1	3	–	4
Au 1 <sup>er</sup> mai 2021	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–
Au 1 <sup>er</sup> juin 2021	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–
Phase de liquidation										
Au 1 <sup>er</sup> juillet 2021	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–
<b>Section de la sécurité et de la sûreté</b>										
Effectif approuvé pour 2020/21	–	–	5	8	84	97	97	256	–	353
Suppressions à compter du 1 <sup>er</sup> janvier 2021	–	–	(4)	(6)	(4)	(14)	(14)	(3)	–	(17)
Nombre prévu de personnes déployées										
Phase de retrait										
Au 1 <sup>er</sup> janvier 2021	–	–	1	2	80	83	83	253	–	336
Au 1 <sup>er</sup> février 2021	–	–	–	2	73	75	75	251	–	326
Au 1 <sup>er</sup> mars 2021	–	–	–	2	71	73	73	249	–	322
Au 1 <sup>er</sup> avril 2021	–	–	–	2	68	70	70	244	–	314
Au 1 <sup>er</sup> mai 2021	–	–	–	2	60	62	62	236	–	298
Au 1 <sup>er</sup> juin 2021	–	–	–	2	57	59	59	180	–	239
Phase de liquidation										
Au 1 <sup>er</sup> juillet 2021	–	–	–	2	29	31	31	123	–	154

### Bureau du (de la) Directeur(trice) de l'appui à la mission

50. Il est proposé de réduire comme suit le nombre de postes inscrits au tableau d'effectifs, qui comprend actuellement 42 postes : il est proposé de supprimer les 2 postes vacants soumis à un recrutement international à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2021. Comme indiqué dans le tableau 5, il est proposé de supprimer 27 postes de manière échelonnée, d'ici au 30 juin 2021, à savoir 10 postes soumis à un recrutement international et 17 postes soumis à un recrutement national. Il est prévu que les 13 autres postes, à savoir 9 postes soumis à un recrutement international et 4 postes soumis à un recrutement national, seront maintenus après le 30 juin 2021, à l'appui de la liquidation de la MINUAD.

**Bureau du (de la) Chef de la gestion des opérations et des ressources**

51. Il est proposé de réduire comme suit le nombre de postes inscrits au tableau d'effectifs, qui comprend actuellement 226 postes et 8 postes de Volontaires des Nations Unies : il est proposé de supprimer les 21 postes vacants, soit 18 postes soumis à un recrutement international et 3 postes soumis à un recrutement national, ainsi que 1 poste de Volontaire des Nations Unies, à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2021. Comme indiqué dans le tableau 5, il est proposé de supprimer 148 postes de manière échelonnée, d'ici au 30 juin 2021, à savoir 34 postes soumis à un recrutement international et 114 postes soumis à un recrutement national, ainsi que 6 postes de Volontaires des Nations Unies. Il est prévu que les 57 autres postes, à savoir 33 postes soumis à un recrutement international et 24 postes soumis à un recrutement national, ainsi que 1 poste de Volontaire des Nations Unies, seront maintenus après le 30 juin 2021, à l'appui de la liquidation de la MINUAD.

**Bureau du (de la) Chef de la gestion de la chaîne d'approvisionnement**

52. Il est proposé de réduire comme suit le nombre de postes inscrits au tableau d'effectifs, qui comprend actuellement 165 postes et 19 postes de Volontaires des Nations Unies : il est proposé de supprimer les 8 postes vacants, soit 4 postes soumis à un recrutement international et 4 postes soumis à un recrutement national, ainsi que 7 postes de Volontaires des Nations Unies, à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2021. Comme indiqué dans le tableau 5, il est proposé de supprimer 104 postes de manière échelonnée, d'ici au 30 juin 2021, à savoir 37 postes soumis à un recrutement international et 67 postes soumis à un recrutement national, ainsi que 3 postes de Volontaires des Nations Unies. Il est prévu que les 53 autres postes, à savoir 27 postes soumis à un recrutement international et 26 postes soumis à un recrutement national, ainsi que 9 postes de Volontaires des Nations Unies, seront maintenus après le 30 juin 2021, à l'appui de la liquidation de la MINUAD.

**Bureau du (de la) responsable des services**

53. Il est proposé de réduire comme suit le nombre de postes inscrits au tableau d'effectifs, qui comprend actuellement 351 postes et 39 postes de Volontaires des Nations Unies : il est proposé de supprimer les 16 postes vacants, soit 8 postes soumis à un recrutement international et 8 postes soumis à un recrutement national, ainsi que 1 poste de Volontaire des Nations Unies, à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2021. Comme indiqué dans le tableau 5, il est proposé de supprimer 283 postes de manière échelonnée, d'ici au 30 juin 2021, à savoir 76 postes soumis à un recrutement international et 207 postes soumis à un recrutement national, ainsi que 33 postes de Volontaires des Nations Unies. Il est prévu que les 52 autres postes, à savoir 24 postes soumis à un recrutement international et 28 postes soumis à un recrutement national, ainsi que 5 postes de Volontaires des Nations Unies, seront maintenus après le 30 juin 2021, à l'appui de la liquidation de la MINUAD.

**Personnel temporaire (autre que pour les réunions)**

54. Il est proposé de réduire comme suit le nombre d'emplois de temporaire (autre que pour les réunions) inscrits au tableau d'effectifs, qui comprend actuellement 97 emplois : il est proposé de cesser de reconduire les 4 emplois vacants, soit 2 emplois soumis à un recrutement international et 2 emplois soumis à un recrutement national, à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2021. Comme indiqué dans le tableau 5, il est proposé de supprimer 82 emplois de temporaires de manière échelonnée, d'ici au 30 juin 2021, à savoir 10 emplois soumis à un recrutement international et 72 emplois soumis à un recrutement national. Il est prévu que les 11 autres emplois de temporaire, à savoir 4 emplois soumis à un recrutement international et 7 emplois soumis à un

recrutement national, seront maintenus après le 30 juin 2021, à l'appui de la liquidation de la MINUAD.

#### **Groupe déontologie et discipline**

55. Il est proposé de réduire comme suit le nombre de postes inscrits au tableau d'effectifs, qui comprend actuellement 11 postes : il est proposé de supprimer les 3 postes vacants soumis à un recrutement international à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2021. Comme indiqué dans le tableau 5, il est proposé de supprimer 5 postes de manière échelonnée, d'ici au 30 avril 2021, à savoir 1 poste soumis à un recrutement international et 4 postes soumis à un recrutement national. Il est prévu que les 3 autres postes soumis à un recrutement international seront maintenus après le 30 juin 2021, à l'appui de la liquidation de la MINUAD.

#### **Groupe du VIH/sida**

56. Il est proposé de réduire comme suit le nombre de postes inscrits au tableau d'effectifs, qui comprend actuellement 7 postes : comme indiqué dans le tableau 5, il est proposé de supprimer ces 7 postes de manière échelonnée, d'ici au 30 avril 2021, à savoir 1 poste soumis à un recrutement international et 6 postes soumis à un recrutement national.

#### **Section de la sécurité et de la sûreté**

57. Il est proposé de réduire comme suit le nombre de postes inscrits au tableau d'effectifs, qui comprend actuellement 353 postes : il est proposé de supprimer les 17 postes vacants, soit 14 postes soumis à un recrutement international et 3 postes soumis à un recrutement national, à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2021. Comme indiqué dans le tableau 5, il est proposé de supprimer 182 postes de manière échelonnée, d'ici au 30 juin 2021, à savoir 52 postes soumis à un recrutement international et 130 postes soumis à un recrutement national. Il est prévu que les 154 autres postes, à savoir 31 postes soumis à un recrutement international et 123 postes soumis à un recrutement national, seront maintenus après le 30 juin 2021, à l'appui de la liquidation de la MINUAD.

## B. Ressources financières

(En milliers de dollars des États-Unis)

Catégorie	Ressources	Dépenses	Ressources		Dépenses	Ressources supplémentaires	
	approuvées (1 <sup>er</sup> juillet- 31 décembre 2020)	(1 <sup>er</sup> juillet- 31 décembre 2020)	Solde inutilisé	approuvées (1 <sup>er</sup> janvier- 30 juin 2021)	prévues, y compris dans la perspective du retrait de la Mission (1 <sup>er</sup> janvier- 30 juin 2021)	au titre du retrait de la MINUAD (1 <sup>er</sup> janvier-30 juin 2021)	
	(1)	(2)	(3) = (1) - (2)	(4)	(5)	(6) = (5) - (4) - (3)	(7) = (6) / ((3) + (4))
<b>Militaires et personnel de police</b>							
Observateurs militaires	834,1	591,3	242,8	481,4	383,2	(341,0)	(47,1)
Contingents	71 937,9	67 161,6	4 776,3	45 247,8	61 963,4	11 939,3	23,9
Police des Nations Unies	12 066,6	10 922,3	1 144,3	7 973,8	4 479,3	(4 638,8)	(50,9)
Unités de police constituées	28 396,9	27 290,3	1 106,6	21 703,9	25 995,4	3 184,9	14,0
<b>Total partiel</b>	<b>113 235,5</b>	<b>105 965,5</b>	<b>7 270,0</b>	<b>75 406,9</b>	<b>92 821,3</b>	<b>10 144,4</b>	<b>12,3</b>
<b>Personnel civil</b>							
Personnel recruté sur le plan international	53 762,0	55 301,9	(1 539,9)	65 932,0	87 313,8	22 921,7	35,6
Personnel recruté sur le plan national	18 744,4	21 646,1	(2 901,7)	22 168,5	21 540,8	2 274,0	11,8
Volontaires des Nations Unies	1 995,4	1 925,1	70,3	1 552,3	2 187,6	565,0	34,8
Personnel temporaire (autre que pour les réunions)	3 778,4	3 704,7	73,7	3 498,6	4 502,5	930,2	26,0
Personnel fourni par des gouvernements	132,1	122,7	9,4	130,0	45,9	(93,5)	(67,1)
<b>Total partiel</b>	<b>78 412,3</b>	<b>82 700,5</b>	<b>(4 288,2)</b>	<b>93 281,4</b>	<b>115 590,6</b>	<b>26 597,4</b>	<b>29,9</b>
<b>Dépenses opérationnelles</b>							
Observateurs électoraux civils	–	–	–	–	–	–	–
Consultants et services de consultants	30,3	120,6	(90,3)	105,8	–	(15,5)	(100,0)
Voyages officiels	1 193,0	644,3	548,7	812,3	1 004,0	(357,0)	(26,2)
Installations et infrastructures	8 504,1	7 916,9	587,2	4 909,7	8 816,3	3 319,4	60,4
Transports terrestres	1 253,7	1 062,6	191,1	523,3	562,6	(151,8)	(21,3)
Opérations aériennes	16 365,1	14 660,9	1 704,2	10 458,3	11 144,5	(1 018,0)	(8,4)
Opérations maritimes ou fluviales	–	18,5	(18,5)	–	–	18,5	(100,0)
Communications et informatique	6 407,9	5 448,4	959,5	5 875,5	4 884,2	(1 950,8)	(28,5)
Santé	670,6	487,6	183,0	695,5	1 281,8	403,3	45,9
Matériel spécial	–	–	–	–	–	–	–
Fournitures, services et matériel divers	14 110,4	10 365,0	3 745,4	6 711,2	20 191,0	9 734,4	93,1
Projets à effet rapide	–	–	–	–	–	–	–
<b>Total partiel</b>	<b>48 535,1</b>	<b>40 724,8</b>	<b>7 810,3</b>	<b>30 091,6</b>	<b>47 884,4</b>	<b>9 982,5</b>	<b>26,3</b>
<b>Montant brut</b>	<b>240 182,9</b>	<b>229 390,8</b>	<b>10 792,1</b>	<b>198 779,9</b>	<b>256 296,3</b>	<b>46 724,3</b>	<b>22,3</b>
Recettes provenant des contributions du personnel	6 919,2	7 795,8	(876,6)	8 299,6	14 229,7	6 806,7	91,7
<b>Montant net</b>	<b>233 263,7</b>	<b>221 595,0</b>	<b>11 668,7</b>	<b>190 480,3</b>	<b>242 066,6</b>	<b>39 917,6</b>	<b>19,7</b>
Contributions volontaires en nature (budgétisées)	–	–	–	–	–	–	–
<b>Total</b>	<b>240 182,9</b>	<b>229 390,8</b>	<b>10 792,1</b>	<b>198 779,9</b>	<b>256 296,3</b>	<b>46 724,3</b>	<b>22,3</b>



## C. Analyse des ressources nécessaires

(En milliers de dollars des États-Unis)

	<i>Dépenses prévues</i>
<b>Observateurs militaires</b>	(341,0)

58. La baisse des ressources nécessaires à ce titre, inférieures de 341 000 dollars au montant des ressources mises à la disposition de la MINUAD pour la période allant du 1<sup>er</sup> janvier au 30 juin 2021, tient principalement à la diminution des dépenses prévues au titre de l'indemnité de subsistance (missions) et des demandes d'indemnisation en cas de décès ou d'invalidité, du fait du retrait progressif des observateurs militaires. Elles ont été établies sur la base d'un coefficient délais de déploiement égal à zéro et compte tenu des prévisions de déploiement pour les observateurs militaires au cours du retrait de l'Opération.

	<i>Dépenses prévues</i>
<b>Contingents</b>	11 939,3

59. La hausse des ressources nécessaires à ce titre, supérieures de 11 939 300 dollars au montant des ressources déjà mises à la disposition de la MINUAD pour la période allant du 1<sup>er</sup> janvier au 30 juin 2021, doit permettre principalement de financer des dépenses supplémentaires au titre du transport du matériel appartenant aux contingents et du rapatriement des contingents, ainsi que les travaux de peinture du matériel majeur appartenant aux contingents avant rapatriement. Elles ont été établies sur la base d'un coefficient délais de déploiement égal à zéro et compte tenu des prévisions de déploiement pour les contingents au cours du retrait de l'Opération.

	<i>Dépenses prévues</i>
<b>Police des Nations Unies</b>	(4 638,8)

60. La baisse des ressources nécessaires à ce titre, inférieures de 4 638 800 dollars au montant des ressources mises à la disposition de la MINUAD pour la période allant du 1<sup>er</sup> janvier au 30 juin 2021, tient principalement à la diminution des dépenses prévues au titre de l'indemnité de subsistance (missions), du fait du retrait progressif des policiers hors unités constituées. Elles ont été établies sur la base d'un coefficient délais de déploiement égal à zéro et compte tenu des prévisions de déploiement pour les policiers hors unités constituées au cours du retrait de l'Opération.

	<i>Dépenses prévues</i>
<b>Unités de police constituées</b>	3 184,9

61. La hausse des ressources nécessaires à ce titre, supérieures de 3 184 900 dollars au montant des ressources déjà mises à la disposition de la MINUAD pour la période allant du 1<sup>er</sup> janvier au 30 juin 2021, doit permettre principalement de financer des dépenses supplémentaires au titre du transport du matériel appartenant aux unités et du rapatriement des unités, ainsi que les travaux de peinture du matériel majeur appartenant aux unités avant rapatriement. Elles ont été établies sur la base d'un coefficient délais de déploiement égal à zéro et compte tenu des prévisions de déploiement pour les unités de police constituées au cours du retrait de l'Opération.

*Dépenses prévues***Personnel recruté sur le plan international**

22 921,7

62. La hausse des ressources nécessaires à ce titre, supérieures de 22 921 700 au montant des ressources déjà mises à la disposition de la MINUAD pour la période allant du 1<sup>er</sup> janvier au 30 juin 2021, tient principalement à l'augmentation des dépenses prévues au titre des dépenses communes de personnel, lesquelles comprennent les sommes à verser aux fonctionnaires au moment de leur cessation de service ou de leur transfert vers un autre lieu d'affectation durant le retrait de l'Opération, ainsi que les contributions du personnel liées auxdites sommes. Cette hausse est en partie compensée par la diminution des dépenses prévues au titre des traitements et de la prime de danger, le personnel de la MINUAD recruté sur le plan international devant décroître progressivement.

*Dépenses prévues***Personnel recruté sur le plan national**

2 274,0

63. La hausse des ressources nécessaires à ce titre, supérieures de 2 274 000 dollars au montant des ressources déjà mises à la disposition de la MINUAD pour la période allant du 1<sup>er</sup> janvier au 30 juin 2021, tient principalement à l'augmentation des dépenses prévues au titre des dépenses communes de personnel, lesquelles comprennent les sommes à verser aux fonctionnaires au moment de leur cessation de service durant le retrait de l'Opération, ainsi que les contributions du personnel liées auxdites sommes. Cette hausse est en partie compensée par la diminution des dépenses prévues au titre des traitements et de la prime de danger, le personnel de la MINUAD recruté sur le plan national devant décroître progressivement.

*Dépenses prévues***Volontaires des Nations Unies**

565,0

64. La hausse des ressources nécessaires à ce titre, supérieures de 565 000 dollars au montant des ressources déjà mises à la disposition de la MINUAD pour la période allant du 1<sup>er</sup> janvier au 30 juin 2021, tient principalement à l'augmentation des dépenses prévues au titre de la cessation de service et du rapatriement des Volontaires des Nations Unies lors du retrait de l'Opération.

*Dépenses prévues***Personnel temporaire (autre que pour les réunions)**

930,2

65. La hausse des ressources nécessaires à ce titre, supérieures de 930 200 dollars au montant des ressources déjà mises à la disposition de la MINUAD pour la période allant du 1<sup>er</sup> janvier au 30 juin 2021, tient principalement à l'augmentation des dépenses prévues au titre des dépenses communes de personnel afférentes au personnel temporaire (autre que pour les réunions) de la MINUAD recruté sur les plans international et national, lesquelles comprennent les sommes à verser aux membres du personnel au moment de leur cessation de service ou de leur transfert vers un autre lieu d'affectation (pour le personnel recruté sur le plan international).

*Dépenses prévues***Personnel fourni par des gouvernements**

(93,5)

66. La baisse des ressources nécessaires à ce titre, inférieures de 93 500 dollars au montant des ressources mises à la disposition de la MINUAD pour la période allant

du 1<sup>er</sup> janvier au 30 juin 2021, tient principalement à la diminution des dépenses prévues au titre de l'indemnité de subsistance (missions), le personnel fourni par des gouvernements devant décroître progressivement lors du retrait de la MINUAD.

*Dépenses prévues*

---

**Consultants et services de consultants**

(15,5)

67. La baisse des ressources nécessaires à ce titre, inférieures de 15 500 dollars au montant des ressources mises à la disposition de la MINUAD pour la période allant du 1<sup>er</sup> janvier au 30 juin 2021, tient principalement au fait qu'il ne sera plus fait appel à des consultants ou à des services de consultants pendant le retrait de la MINUAD.

*Dépenses prévues*

---

**Voyages officiels**

(357,0)

68. La baisse des ressources nécessaires à ce titre, inférieures de 357 000 dollars au montant des ressources mises à la disposition de la MINUAD pour la période allant du 1<sup>er</sup> janvier au 30 juin 2021, tient principalement au fait que les voyages à des fins de formation et les voyages officiels liés aux activités de fond de l'Opération qu'il était prévu d'effectuer lors du retrait de la MINUAD n'auront pas lieu. Cette baisse est en partie contrebalancée par les voyages supplémentaires que le personnel d'appui de la MINUAD devra effectuer dans le cadre de la fermeture des camps et de la cession des biens, ainsi que par les voyages officiels que devra effectuer le personnel du Siège, de la Base de soutien logistique des Nations Unies à Brindisi (Italie) et des missions de maintien de la paix voisines.

*Dépenses prévues*

---

**Installations et infrastructures**

3 319,4

69. La hausse des ressources nécessaires à ce titre, supérieures de 3 319 400 dollars au montant des ressources déjà mises à la disposition de la MINUAD pour la période allant du 1<sup>er</sup> janvier au 30 juin 2021, vise essentiellement à couvrir des dépenses supplémentaires au titre des services collectifs de distribution et des services d'élimination des déchets de la MINUAD, y compris l'élimination des déchets d'équipements électriques et électroniques.

*Dépenses prévues*

---

**Transports terrestres**

(151,8)

70. La baisse des ressources nécessaires à ce titre, inférieures de 151 800 dollars au montant des ressources mises à la disposition de la MINUAD pour la période allant du 1<sup>er</sup> janvier au 30 juin 2021, tient principalement à la baisse prévue de la consommation de carburants et lubrifiants, le parc de véhicules terrestres devant diminuer pendant le retrait de la MINUAD.

*Dépenses prévues*

---

**Opérations aériennes**

(1 018,0)

71. La baisse des ressources nécessaires à ce titre, inférieures de 1 018 000 dollars au montant des ressources mises à la disposition de la MINUAD pour la période allant du 1<sup>er</sup> janvier au 30 juin 2021, tient principalement à la baisse prévue de la consommation de carburants et lubrifiants et à une moindre utilisation des hélicoptères de la MINUAD, la flotte aérienne devant diminuer pendant le retrait de l'Opération.

Cette baisse est en partie contrebalancée par l'augmentation prévue des dépenses au titre de la location d'avions, aux fins du rapatriement du personnel de l'Opération.

	<i>Dépenses prévues</i>
<b>Opérations maritimes ou fluviales</b>	<b>18,5</b>

72. La hausse des ressources nécessaires à ce titre, supérieures de 18 500 dollars au montant des ressources déjà mises à la disposition de la MINUAD pour la période allant du 1<sup>er</sup> janvier au 30 juin 2021, vise essentiellement à financer l'acquisition de conteneurs maritimes et de fournitures devant être utilisés pendant la cession des biens.

	<i>Dépenses prévues</i>
<b>Communications et informatique</b>	<b>(1 950,8)</b>

73. La baisse des ressources nécessaires à ce titre, inférieures de 1 950 800 dollars au montant des ressources mises à la disposition de la MINUAD pour la période allant du 1<sup>er</sup> janvier au 30 juin 2021, résulte principalement du fait que l'infrastructure informatique de la MINUAD va être progressivement retirée et que le nombre d'appareils informatiques et d'utilisateurs va diminuer. La réaffectation des dépenses afférentes à l'élimination des déchets d'équipements électriques et électroniques, désormais comptabilisées à la rubrique Installations et infrastructures, a également contribué à réduire le montant des dépenses prévues au titre de la présente rubrique.

	<i>Dépenses prévues</i>
<b>Santé</b>	<b>403,3</b>

74. La hausse des ressources nécessaires à ce titre, supérieures de 403 300 dollars au montant des ressources déjà mises à la disposition de la MINUAD pour la période allant du 1<sup>er</sup> janvier au 30 juin 2021, vise essentiellement à financer l'acquisition de fournitures médicales anti-COVID-19, y compris des équipements de protection individuelle.

	<i>Dépenses prévues</i>
<b>Fournitures, services et matériel divers</b>	<b>9 734,4</b>

75. La hausse des ressources nécessaires à ce titre, supérieures de 9 734 400 dollars au montant des ressources déjà mises à la disposition de la MINUAD pour la période allant du 1<sup>er</sup> janvier au 30 juin 2021, vise essentiellement à financer le transport des actifs de la MINUAD pendant la cession des biens et les demandes d'indemnisation liées à la cessation de service du personnel. Cette hausse est partiellement compensée par la réduction des dépenses prévues au titre des partenaires d'exécution et des subventions, du fait de l'arrêt des activités de programme menées par la MINUAD.

#### **IV. Décision que l'Assemblée générale est appelée à prendre**

76. En ce qui concerne le financement de l'Opération hybride Union africaine-Organisation des Nations Unies au Darfour, il conviendrait que l'Assemblée générale :

a) Autorise le Secrétaire général à engager des dépenses d'un montant maximum de 46 724 300 dollars aux fins du fonctionnement de l'Opération pendant la période du 1<sup>er</sup> janvier au 30 juin 2021 ;

b) Mette en recouvrement le montant visé à l'alinéa a) ci-dessus.